



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



ASSEMBLEE GENERALE

**Centre Socioculturel La Ruche
Longvic
13 Juin 2019**

Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de la Côte-d'Or

Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON

E-mail : centres-sociaux.21@wanadoo.fr

Site Internet : www.centres-sociaux-21.fr

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

Fax : 03 80 54 05 92



« UNE ANNÉE RICHE, CONSTRUCTIVE, PARTICIPATIVE ET ÉMINEMMENT POLITIQUE ! »

C'est en ces termes que l'on peut qualifier l'année que nous venons de passer.

UNE ANNÉE POLITIQUE

Il n'a échappé à personne que notre société est en pleine mutation : économique, démographique, démocratique, écologique, numérique...

Ces transitions impactent le quotidien des habitants et un certain nombre d'entre nous ne s'y retrouvent pas. Ils ont exprimé dans la rue ou dans nos structures leurs insatisfactions sur le fonctionnement de notre démocratie et leurs envies de plus de justice sociale. Pour autant, encore près de la moitié des Français ne se sont pas exprimés lors des dernières élections.

Cette actualité, ces modes d'expression qui changent, nous interrogent et nous bousculent quelquefois dans leurs formes, mais ils renforcent encore notre conviction de devoir affirmer et défendre ces valeurs qui sont les nôtres, le respect de la dignité humaine, la promotion de la solidarité et l'exercice d'une démocratie vivante, valeurs qui nous rassemblent, que nous partageons bien sûr avec les autres fédérations d'éducation populaire et qui justifient notre action au quotidien au sein des centres sociaux dans un même objectif de cohésion sociale.

UNE ANNÉE PARTICIPATIVE

L'Assemblée générale 2018 a en effet validé la volonté d'expérimenter une forme de gouvernance fédérale différente, plus horizontale, plus participative, avec une plus grande répartition des responsabilités sur l'ensemble de ses administrateurs afin de décliner, en interne, cette forme de travail et de relations que nous prônons sur les territoires et qui favorise Le pouvoir d'Agir de chacun.

C'est ce que nous avons essayé de construire. Il nous reste encore beaucoup à faire mais en fonction des orientations définies ensemble, plusieurs commissions se sont mises en place et des pilotes ont été désignés.

Il s'agit de :

- ↳ Marie Jo Berger pour la Commission Ressources Humaines et Finances
- ↳ Sylvain Blandin qui a succédé à Philippe Jeandreau pour la commission Participation
- ↳ Anne Marie Meney-Rolley pour la commission Projet Fédéral qui est arrivé à échéance et que nous sommes en train de réécrire
- ↳ Patrice Balland pour la commission communication

D'autres commissions de travail ponctuelles ont également fonctionné. : Commission Statuts et Règlement intérieur.

La représentation de la Fédé a été aussi assurée dans différentes instances :

- ✗ Plusieurs membres du Conseil d'Administration et l'équipe fédérale participent à la **Construction de l'Union Régionale Bourgogne Franche-Comté** où Estelle Lemoine est Vice-Présidente pour la Côte-d'Or.
- ✗ 3 membres participent à 3 commissions du **Plan Pauvreté** (Parentalité, Participation et Formation des travailleurs sociaux)
- ✗ 2 au dispositif **100% Inclusion**
- ✗ La fédération des centres sociaux répond également présente aux sollicitations des partenaires dans les chantiers départementaux, régionaux ou nationaux.

Je remercie donc l'ensemble des membres du Conseil d'Administration qui s'impliquent dans notre démarche. Changer de forme de gouvernance n'est pas facile. Cela bouscule les habitudes et demande une disponibilité encore plus importante dans des plannings déjà bien chargés. Mais, la richesse est là et j'espère que tout le monde est prêt pour démarrer une nouvelle année de travail ensemble.

Je tiens à saluer également bien sûr, la compétence, le dynamisme et le professionnalisme de l'équipe fédérale, dont l'engagement et la disponibilité autant pour les membres du Conseil d'Administration que pour les professionnels du réseau sont à souligner. Florence et Agnès ne sont pas pour rien dans tout ce qui a été porté, poursuivi et engagé cette année. Elles donnent sans compter et je les en remercie vraiment.

UNE ANNÉE CONSTRUCTIVE ET PARTENARIALE

Cette année a affirmé le travail avec l'ensemble des partenaires. J'en profite pour les remercier de la confiance qu'ils accordent à la Fédération par leurs financements, mais aussi pour la richesse du travail collaboratif que nous menons ensemble dans le cadre des politiques publiques :

↳ **La CAF**, le Conseil Départemental et la MSA, à travers la signature de la Charte des Centres Sociaux et du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale et leurs déclinaisons.

↳ **La CAF** pour sa participation accrue lors de la mise en place de moments forts d'animation de la vie sociale et dans la réalisation commune de la plaquette SENACS qui met en valeur l'action des centres sociaux

↳ **Le Conseil départemental** pour son soutien à la Fédération en tant que tête de réseau et aux centres sociaux ruraux

↳ **La MSA** avec la nouvelle convention de partenariat que nous venons de signer et qui affirme la reconnaissance de la qualité du service que peuvent trouver les habitants des territoires, notamment du rural dans les Maisons de services au public portées par les Centres Sociaux

↳ **La ville de Dijon** qui nous loge, nous accorde sa confiance et nous finance dans le cadre d'une convention d'accompagnement de ses équipements sur ses 9 quartiers.

↳ **Toutes les collectivités locales** ayant un ou plusieurs Centres sociaux sur leur territoire et leurs élus que nous contacterons dans l'année dans le cadre d'un travail national auquel participe pour nous Sylvain Blandin, et qui s'appelle « **400 élus fiers de leur Centre Social** ». Ces rencontres nous permettront de mieux nous connaître et d'échanger sur les attentes et enjeux de chacun.

↳ **Tous les élus associatifs** engagés dans les Conseils d'administration des Centres Sociaux du département et tous les bénévoles en général qui font vivre nos structures.

Je salue les collègues des fédérations MJC, Léo Lagrange et le Cercle Laïque Dijonnais, CEMEA, PEP Centre Bourgogne Franche-Comté. Je fais le vœu que cette année voie se concrétiser et se développer les échanges et les collaborations entre nous afin de renforcer encore le réseau, les valeurs de l'éducation populaire que nous portons tous et la cohérence sur les territoires au bénéfice des habitants.

Et je n'oublie pas non plus les collègues des Espace de Vie Sociale qui participent également à l'Animation de la Vie Sociale sur les territoires et qu'un poste de chargé de mission auquel nous travaillons, permettra entre autres, je l'espère, d'accompagner le développement.

UNE ANNÉE RICHE

Parce que nourrie d'échanges réguliers avec l'ensemble des professionnels du réseau engagés au quotidien sur les territoires. J'espère que la Fédération, à travers son accompagnement, a su vous aider à construire des réponses à vos questionnements et à faire du centre social, avec les habitants, ce lieu d'expression, de vie ensemble, de réalisation et de projets.

En tous cas, je remercie tous ceux qui répondent présents lors des sollicitations de la Fédération, se mobilisent, notamment lors de la réalisation des temps forts. Nous y avons, grâce à vous, passé de beaux et grands moments en 2018 et j'espère que nous nous renouvellerons l'expérience en 2019/2020.

Nous profitons également de cette Assemblée Générale pour remercier Jean Michel Pierret pour son investissement et son engagement au sein de la Fédération. Il a été notre Président durant plus de 4 ans

Enfin, j'ai introduit cette assemblée générale sur le besoin de justice et de cohésion sociale qui s'exprime dans notre société. C'est sur ces valeurs, sur le vivre ensemble et sur l'avenir que je souhaiterais la conclure. Ce sont les jeunes de la MJC/Centre Social des Bourroches qui ont accepté de venir nous en parler avec leurs mots et je les remercie sincèrement.

Ils ont beaucoup de talent. Écoutons bien ce qu'ils ont à nous dire !

Odile GOIZET
Présidente de la Fédération 21

La vie fédérale

LA VIE FÉDÉRALE

Missions fédérales

MISSIONS FÉDÉRALES

Accroître les compétences du réseau

ACCROÎTRE LES
COMPÉTENCES DU RÉSEAU

Développer les coopérations

DÉVELOPPER LES
COOPÉRATIONS

Moderniser nos systèmes d'information

MODERNISER NOS
SYSTÈMES D'INFORMATION

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER



La Vie Fédérale

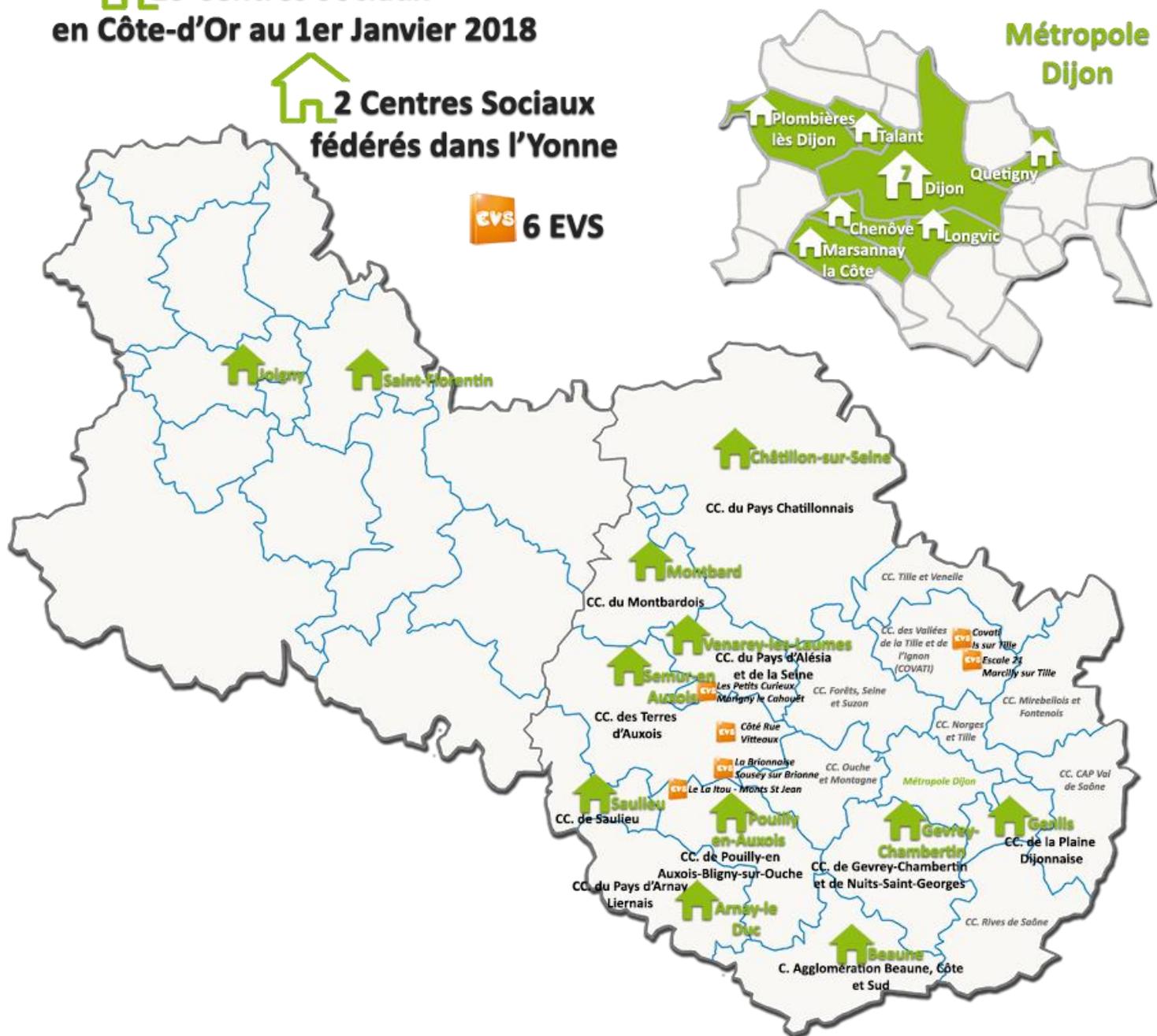
- Le Bureau Fédéral
- Le Conseil d'Administration
- L'Assemblée Générale
- L'Union Régionale et le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté
- La Vie Nationale

Le réseau de la Fédération 21 se compose en 2018 de 15 Centres Sociaux fédérés (sur les 23 que compte la Côte-d'Or) et de 2 Centres Sociaux dans l'Yonne

 **23 Centres Sociaux en Côte-d'Or au 1er Janvier 2018**

 **2 Centres Sociaux fédérés dans l'Yonne**

 **6 EVS**



23 Centres Sociaux en Côte-d'Or

17 Adhérents en 2018

35 % RURAL 65 % URBAIN



En 2018, deux Centres Sociaux adhèrent au réseau de Côte-d'Or : Saint Florentin et Joigny

LES INSTANCES FEDERALES

Florence MIELLE participe à toutes les réunions des instances fédérales.

Les commissions

L'Assemblée Générale du 8 Juin 2018 a validé le principe d'une gouvernance collégiale pour la Fédération des Centres Sociaux 21.

Le Conseil d'Administration du 2 Juillet 2018 a défini les commissions thématiques suivantes :

- ↳ Ressources humaines – Gestion Financière
- ↳ Communication
- ↳ Participation – Développement du Pouvoir d'Agir
- ↳ Projet
- ↳ Union Régionale, axe de travail transversal

Lors de ce Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'Administration se sont positionnés dans ces commissions et ont désigné leurs pilotes.

| Commission | Pilote | Membres de la Commission |
|---|-------------------------|--|
| Ressources Humaines Gestion Financière | Marie Jo Bourcier | Dorine Jambu Jean Pierre Zammit Simone Winkel |
| Communication | Patrice Balland | Agnès Onclercq Estelle Lemoine Bourgeois Marie Jo Bourcier Simone Winkel |
| Participation Développement du Pouvoir d'Agir | Sylvain Blandin | Bénédicte Lesecq Jean Pierre Zammit Patrice Balland Sandra E Sousa Lucile Quilot |
| Projet | Anne Marie Meney Rollet | Jérôme Macabey Julie Malherbe Philippe Jeandreau |
| Commission Transversale | Union Régionale | |

Le Conseil d'Administration reste décideur. Il fixe les objectifs, puis valide les travaux et propositions que présenteront les différentes commissions lors des séances.

- ✘ Présidente : Odile GOIZET
- ✘ Trésorière : Marie Jo BOURCIER
- ✘ Membres :
 - ↪ Patrice BALLAND
 - ↪ Philippe JEANDREAU
 - ↪ Anne Marie MENEY-ROLLET

Le Conseil d'Administration

9 Conseils d'Administration se sont tenus durant l'année 2018

Les sujets de travail furent nombreux et diversifiés :

- ↪ Animation de la Vie Sociale :
 - ✘ Cycle La Participation
 - ✘ Forum
 - ✘ SENACS

↳ Fédéralisme

- × Développer le fédéralisme
- × Réflexion et stratégie sur les adhésions

↳ Gouvernance

- × Mise en place d'un accompagnement fédéral « Conforter l'action fédérale en renforçant son organisation et son positionnement politique »
- × Accueil des nouveaux administrateurs
- × Mise en place des commissions (rôles des pilotes, fonctionnement...)
- × Statuts – règlement intérieur
- × Préparation du séminaire de mars 2019 (Rôle politique de l'administrateur)

↳ Dimension Régionale

- × Union régionale des Centres Sociaux Bourgogne Franche Comté

■ L'Assemblée Générale

En 2018, l'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 8 Juin 2018 au Centre Social Arc en Ciel de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

■ L'Union Régionale Bourgogne Franche-Comté

Au regard des nouvelles compétences prises par les Régions suite à la loi NOTRe, il est nécessaire que les centres sociaux soient considérés et reconnus comme des acteurs indispensables des territoires. C'est dans ce contexte qu'il paraît primordial, voire indispensable, de repenser le développement du fédéralisme dans le réseau Bourgogne-Franche-Comté.

2 années auront été nécessaires pour construire notre démarche d'Union Régionale du fait de nos contextes différents et hétérogènes. L'interconnaissance, nos points communs, nos spécificités ont ponctué nos temps de travail en vue de cette construction Union Régionale.

Notre gouvernance devra prendre en compte notre disparité territoriale et la multiplicité de nos contextes locaux.



En 2017

Le Conseil Régional de Bourgogne

Les relations avec le Conseil Régional s'effectuent par l'intermédiaire du CRAJEP ; Florence MIELLE, déléguée de la Fédération des Centres Sociaux représente les Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté.

En 2018, une demande de subvention a été faite :

↳ Tête de réseau : Soutien du Conseil Régional à hauteur de 17 000 €.

Les membres du bureau du CRAJEP assurent des représentations dans différentes instances.

Le Conseil Régional appuie le travail des Fédérations d'Éducation populaire via le CRAJEP.

2018...

Vers la construction de l'Union régionale Bourgogne Franche-Comté

Les temps forts de l'Union Régionale en 2018

JANVIER

FEVRIER

Participation à l'Escale
Échanges entre la Fédération de Côte-
d'Or et le réseau Francontois

- ✓ Définition du plan d'action
- ✓ Temporalité
- ✓ Thématiques
- ✓ Moyens humains et financiers

Assemblée Générale
17 Janvier 2018
à Arnay le Duc

AVRIL

JUIN

- Temps De travail accompagné par Agostino BURINI avec pour objectifs :
- ✓ Identifier nos enjeux
 - ✓ Définir une méthodologie et une stratégie de déploiement
 - ✓ Mettre en place un plan d'action

Accompagnement de la FCSF

Objectifs :

- ✓ Accompagner les acteurs de la nouvelle grande région dans la structuration de la nouvelle UR
- ✓ Contribuer au développement des coopérations entre centres sociaux et instances fédérales
- ✓ Contribuer au développement du fédéralisme en Franche-Comté

28 Novembre 2018

Conseil d'administration

- ✓ Identification des premiers éléments politiques pour le préambule
- ✓ Construction du modèle socio-économique

25 Septembre 2018

Assemblée constitutive de l'Union régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté

JUILLET/AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

La Fédération de Côte-d'Or propose des temps d'appropriation pour les administrateurs pour favoriser une culture commune et une meilleure maîtrise des enjeux

Séminaire les 26 & 27 Octobre 2018

Objectifs :

- ✓ Faire connaissance
- ✓ Découvrir ce que fait chaque acteur, commencer à imaginer ce qui pourrait se faire au niveau régional
- ✓ Mettre en lumière des chantiers prioritaires
- ✓ Construire des processus de mise en œuvre, de pilotage partagé entre l'UR et les acteurs du fédéralisme en BFC
- ✓ Poser ce qui peut faire risque pour les fédérations et les territoires avec l'UR
- ✓ Poser des premiers jalons organisationnels
- ✓ Tirer un bilan, dresser des perspectives

Ce qui ressort du séminaire :

- ✓ Élaboration d'un projet et orientations pour l'UR en articulation avec les contextes locaux existants
- ✓ Définition des missions
- ✓ Premières hypothèses de chantiers posées

50 Fédérations départementales ou régionales, 10 Unions ou coordinations régionales, 1200 Centres sociaux adhérents à la FCSF, témoignent d'un maillage territorial conséquent et a pour missions principales de :

↳ **représenter** et de **communiquer** sur le réseau auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public, sur la spécificité du projet participatif des centres sociaux, ainsi que sur la richesse et la diversité de son réseau.

↳ **soutenir** le développement des fédérations et des centres existants et d'accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations.

↳ **former** et de **qualifier** les acteurs du réseau, salariés et bénévoles.

↳ **développer** des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels.

Les temps de travaux fédéraux nous rappellent l'importance de la place des habitants et de leur Pouvoir d'Agir si l'on souhaite une société où le vivre ensemble prime sur l'individualisme et le repli sur soi.

Ces temps d'échanges et de réflexion renforcent nos capacités d'analyse et de compréhension de l'évolution des politiques publiques.

La multiplicité des sujets abordés permettent de pouvoir accompagner au mieux les équipes et en fonction des besoins des territoires (modèles socioéconomiques des centres sociaux, impact social mais aussi la place des Habitants sur les Territoires....)

| | |
|----------------|--|
| Janvier 2018 | Séminaire Cadres Fédéraux |
| Juin 2018 | L'Escale – Dunkerque - Assemblée Générale FCSF |
| Septembre 2018 | Appropriation de la COG et du plan pauvreté |
| Novembre 2018 | JPAG à Strasbourg |

2018 aura été marquée par 2 temps forts auxquels des représentants (bénévoles et professionnels) de Côte-d'Or ont participé permettant une meilleure maîtrise du projet politique notamment grâce à l'Escale et une analyse des pratiques professionnelles lors des JPAG de Strasbourg.



L'EScale, temps fort organisé par la FCSF permet de faire un premier bilan – arrêt sur image du projet fédéral 2014-20022 « La Fabrique des Possibles » à mi-parcours.



Ce temps inscrit comme un moment de respiration, cette Escale permettra à la fois de regarder le chemin parcouru, analyser le contexte dans lequel les centres sociaux évoluent, se donner des perspectives pour les années à venir autour de notre ambition politique : **renforcer le pouvoir d'agir des habitants.**

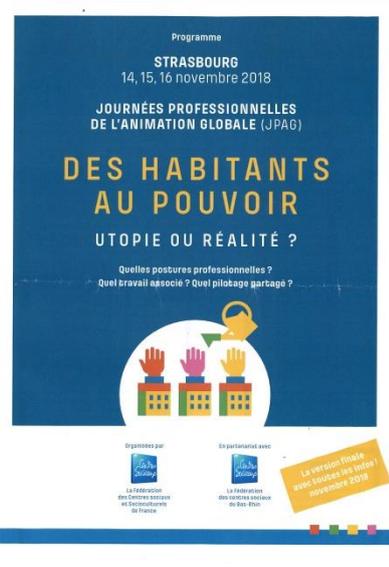
7 administrateurs (4 bénévoles et 3 professionnels) et la salariée de la fédération 21 ont, durant 3 jours travaillé, échangé, confronté leurs idées autour des thèmes :

- ✕ Accueil des migrants
- ✕ Des transformations sociétales aux transformations du réseau des centres sociaux
- ✕ En quoi notre action change la vie des habitants, se projeter demain
- ✕ Se lancer sur les quatre prochaines années !

Un grand témoin nous a accompagnés au cours de cet Escale : **Yann Le Bossé**, chercheur à l'Université de Laval, au Québec, a conceptualisé depuis 20 ans une approche d'intervention sociale nommée « développement du pouvoir d'agir », dont s'inspire grandement le projet fédéral de la FCSF.



« Ils ne savent pas qu'ils savent !!! »
Yann Le Bossé



Les JPAG à Strasbourg du 14 au 16 Novembre 2018 : **Les Habitants au Pouvoir : Utopie ou Réalité**

5 professionnels du réseau ainsi que la déléguée ont participé aux JPAG.

Pourquoi se rendre aux JPAG ?

- ✕ Reposer la coopération avec les habitants comme socle des centres sociaux,
- ✕ Réfléchir et adapter sa posture professionnelle d'animation et de pilotage,
- ✕ Alimenter sa réflexion sur des enjeux actuels,
- ✕ Outiller les professionnels pour contribuer au changement dans les structures

Les 3 journées se seront articulées autour des thématiques suivantes :

- ✕ **Postures professionnelles** et pouvoir des habitants sur les territoires : Place des habitants dans le réseau et les projets des centres sociaux
- ✕ **Accompagner les évolutions** pour agir au quotidien : quelles pratiques dans les centres sociaux ?
 - ↳ Explorer un vaste champ d'enjeux et objets de travail au cœur de l'action et du fonctionnement des centres sociaux
 - ↳ Quelles pratiques professionnelles, et quelle place pour les habitants ?
- ✕ **Pratiques professionnelles** : pilotage et travail associé : Partage et analyse des actions opérationnelles pour renforcer les équipes des centres sociaux sur les questions de pilotage et de gouvernance



Le rapport biennal c'est quoi ?

C'est un projet qui donne la parole aux habitants des quartiers populaires sous forme d'ouvrage. Il permet d'interpeller les pouvoirs publics sur la vie dans les quartiers et de faire remonter vos propositions d'amélioration.

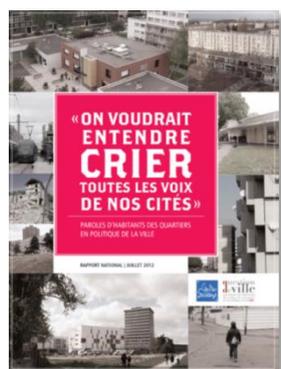
**question
de ville**
association des directeurs
des centres de ressources
de la politique de la ville

Les enjeux :

- ↪ Positionner les habitants des quartiers comme co-constructeurs de politiques adaptées à leurs besoins,
- ↪ Promouvoir le dialogue élus/habitants
- ↪ Interpeller les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers et les inciter à les prendre en compte dans l'élaboration de leur politique

En 2018, 2 Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté ont participé à ce rapport :

- ↪ Le Centres Social de Bavans (Doubs)
- ↪ Le Centre Social La Ruche à Longvic (Côte d'Or)



« *On voudrait entendre toutes les voix de nos cités* »

publié en 2012

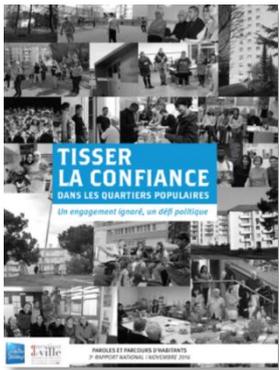
Paroles de 150 habitants issus de 15 quartiers populaires

« *Ils ne savent pas ce qu'on pense* »

publié en 2014

Paroles de 350 jeunes issus de 22 quartiers populaires

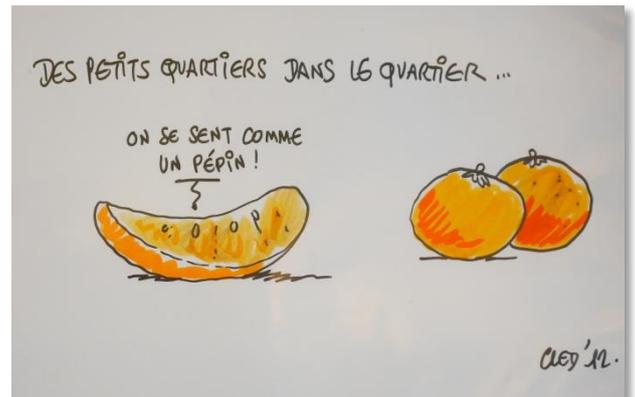




« Tisser la confiance dans les quartiers populaires : un engagement ignoré, un défi politique »

publié en 2016,

Paroles et parcours de 100 « passeurs » issus de 20 quartiers populaires





- Soutien méthodologique
- Animation du réseau
- Ressource stratégique

■ **Soutien méthodologique**

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES DE QUARTIER

Suite à une étude menée sur les équipements de proximité, la ville de Dijon a souhaité mettre en place un Schéma de Développement des Structures de Quartiers sur la période 2015 – 2019

2016 : Phase de restructuration et de projet méthodologique

2017 : procédure agrément Centre Social

2018 : poursuite de la Procédure agrément Centre Social

| | Quartier concerné | Porteur de Projet | Nom de la structure | Agrément et durée |
|-------------|--------------------------------------|--|---|--|
| 2018 | Varennes Toison d'Or | Fédération Léo Lagrange | Espace Baudelaire | 15/01/2018 4 ans |
| | Chevreuil Parc | Fédération Léo Lagrange | Le Tempo | Arrivée du nouveau directeur en mai 2018 |
| | Montchapet | Association locale MJC | MJC Centre Social Montchapet | 18/01/2018 4 ans |
| | Balzac Maladière Maison Maladière | Au 1er Janvier 2018, transfert de gestion à la Fédération Française des MJC Copil en février 2018 en vue de l'agrément centre social | | |
| | Centre-Ville | Cercle Laïque Dijonnais | Réponse à l'appel à manifestation intérêt | |

55

Heures d'accompagnement technique et méthodologique

Interventions dans les structures :

- ✓ Accompagnement méthodologique
- ✓ Recrutement de personnel
- ✓ Appui technique et budgétaire
- ✓ Expertise



Au regard de l'accompagnement effectué auprès de l'ensemble des différentes structures de proximité et du partenariat noué avec la Ville de Dijon, **une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens** sur 3 ans a été signée.

Elle s'articule autour des objectifs suivants :

- ✦ Participer à l'accompagnement institutionnel, technique et pédagogique des Directeurs, de l'ensemble des acteurs professionnels et bénévoles, des structures de quartier Dijonnaises, de leurs équipes et Conseils d'Administration ;
- ✦ Aider au montage et à l'actualisation des projets d'animation de la vie sociale des structures de quartier ;
- ✦ En référence à la circulaire CNAF du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale et aux orientations nationales de la fédération nationale des centres sociaux :
 - Favoriser la citoyenneté par une dynamique participative en direction de l'ensemble des acteurs des structures de l'animation de la vie sociale ;
 - Soutenir l'appropriation et favoriser le développement du « pouvoir d'agir » des habitants dans le renouvellement des pratiques ;
- ✦ Accroître les compétences de l'ensemble des acteurs par :
 - des temps d'animation
 - de la formation

SENACS

SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) constitue un observatoire des actions conduites par les Centres Sociaux, et qui se définit comme :

- ✦ Un espace de dialogue entre acteurs
- ✦ Un espace de partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation
- ✦ Un outil de rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs

Cet observatoire poursuit 4 objectifs principaux :

- ✓ Faire connaître et reconnaître ce que sont les Centres Sociaux
- ✓ Améliorer la lisibilité du travail et des actions des Centres Sociaux

SENACS en Côte-d'Or – 23 Centres Sociaux
SENACS 2018 sur les données 2017

LES SALARIES



568

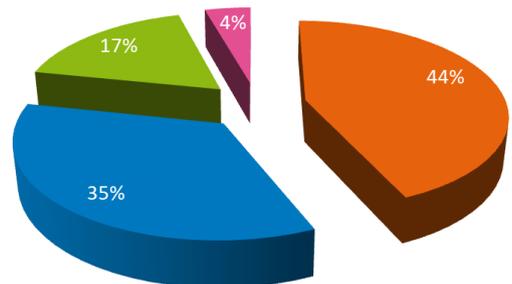
salariés en Côte-d'Or

Soit 271 ETP

2 015 salariés en Bourgogne
 Soit 1 008 ETP

47 527 salariés en Franche
 Soit 28 809 ETP

LES MODES DE GESTION



- Association – 10 centres sociaux
- Municipalité – 8 centres sociaux
- Communauté de Communes – 4 centres sociaux
- CAF – 1 centre social

LE TERRITOIRE

39 % des Centres Sociaux en territoire rural en Côte-d'Or



LES RESSOURCES



En Bourgogne :

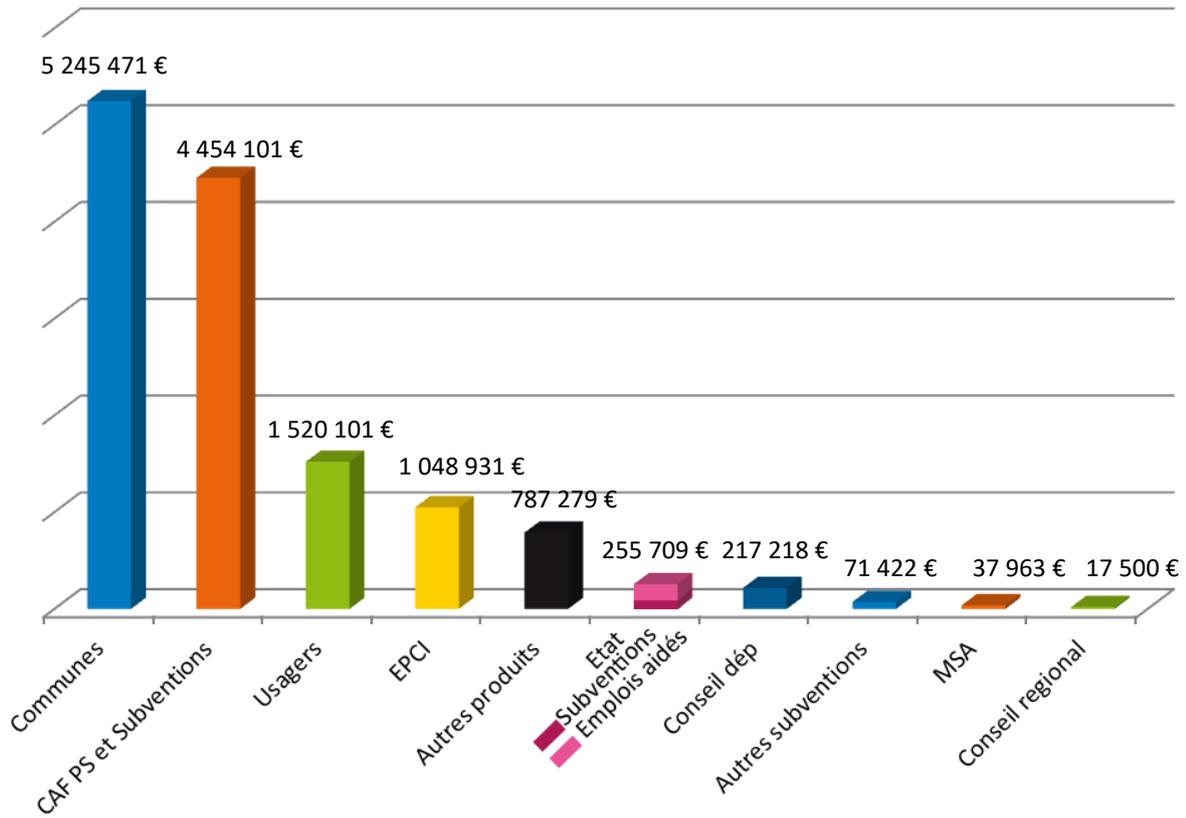
- 43 % des Centres Sociaux en territoire rural
- 57 % des Centres Sociaux en territoire urbain

LE BÉNÉVOLAT

Heures de bénévolat en Côte-d'Or :



- ✓ **1 376** bénévoles pour 40 997 heures
- ✓ **505** habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet pour 12 203 heures



Montant total des charges des Centres Sociaux : 12 399 887 €

Dont 9 039 717 € de charges salariales (73 %)



Budget moyen : 652 626 €

Budget médian : 522 485 €



Le cœur de métier d'une fédération consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets en articulation avec les différents acteurs du Territoire et à défendre et promouvoir la place des habitants pour davantage de citoyenneté et de cohésion sociale.

Concrètement une fédération pour :

- ↻ Accompagner et animer le réseau des centres sociaux
- ↻ Être relais d'informations
- ↻ Apporter un soutien méthodologique, technique et logistique

- ↻ Permettre une prise de recul, approfondir une thématique
- ↻ Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir faire
- ↻ Être en phase avec les évolutions et les transitions de la société

- ↻ Capitaliser l'ensemble des expériences
- ↻ Donner de la visibilité aux actions conduites sur les Territoires
- ↻ Renforcer et développer de nouveaux partenariats

- ↻ Représenter les centres sociaux auprès des pouvoirs publics
- ↻ Agir Ensemble, en réseau
- ↻ Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans le pilotage des projets

- ↻ Apporter une expertise dans certains domaines (APV – MSAP ...)
- ↻ Démarche prospective

La vie d'un réseau complexe rassemblant divers acteurs, décideurs, financeurs sur l'ensemble d'un département implique écoute, dialogue et échange.

Les missions de la Fédération des Centres Sociaux contribuent à :

- ↻ Initier des rencontres, les animer, les évaluer
- ↻ Mutualiser les expériences réalisées par les Centres
- ↻ Être à l'écoute des non adhérents et promouvoir l'adhésion au réseau

Aide technique, information, gestion, formation, appuis techniques et logistiques, telles sont les missions fixées par la Fédération des Centres sociaux dans ses statuts, et dans ses orientations fédérales. L'objectif étant d'apporter à chaque centre social l'aide technique dont il a besoin au moment où il en a besoin.

La Fédération des Centres sociaux est présente à toutes les Assemblées Générales des Centres sociaux, à de nombreux Conseils d'Administration, aux Comités de pilotage mis en place dans les Centres sociaux, mais aussi aux commissions d'évaluation de la CAF. Conformément aux objectifs de la Charte de qualité, cette mission est assurée par la déléguée.

Dans une société en évolution permanente, la Fédération des Centres Sociaux permet la réflexion collective, l'adaptation aux exigences des politiques publiques et des territoires, et d'être dans une démarche prospective.

La participation des partenaires institutionnels à cette réflexion favorise la mise en synergie des réponses à apporter et augmente la pertinence des actions conduites au quotidien par les Centres sociaux.

Grâce à la contribution de tous, le projet fédéral donne davantage de cohérence :

- d'une part, à la mission que se sont donnée respectivement les partenaires signataires de la Charte de Qualité (CAF, Conseil Départemental, MSA et Fédération de la Côte-d'Or)
- d'autre part, à l'action des Centres sociaux, de leurs bénévoles et de leurs usagers.

L'ambition de la Fédération de Côte-d'Or à travers son action est de contribuer à la construction d'une citoyenneté active, à la réduction des inégalités, à la mise en place de davantage de justice sociale et de solidarité.

Trois priorités guident la conduite de ce projet :

- **Renforcer** l'efficacité des interventions par la cohérence des modes d'action et la coopération des acteurs
- **Accompagner** les mutations nécessaires pour éviter la rupture du lien social, l'accroissement des précarités, l'affrontement des cultures et des générations, l'isolement des plus fragiles, notamment les personnes âgées
- **Contribuer** à rendre les habitants acteurs de leur avenir sur leur territoire en dehors de toute considération ethnique, sociale, religieuse

Les Centres Sociaux sont les seuls acteurs locaux polyvalents susceptibles de pouvoir répondre à la plupart des besoins exprimés tant par les habitants que par les institutions. Leur connaissance des problématiques économique, sociale, démographique, générationnelle forge leur expertise sur les besoins territoriaux et les réponses à proposer.

Renouvellement de l'agrément des projets sociaux

La fédération exerce un rôle de conseil et de proposition auprès des Centres, notamment :

- ↗ lors de la phase de renouvellement des projets sociaux des Centres,
- ↗ en matière de qualification des acteurs de terrain (professionnels et bénévoles),
- ↗ dans le domaine de la formation des personnels, des bénévoles et des élus
- ↗ pour la construction et la mobilisation de dispositifs répondant à de nouveaux besoins des habitants

À la demande des collectivités locales et territoriales, des partenaires institutionnels elle peut mettre son expertise au service de leurs besoins.

La Fédération des Centres Sociaux accompagne les équipes au renouvellement des contrats de projet, en vue de l'obtention de l'agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

L'accompagnement fédéral s'inscrit dans une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs concernés (usagers, bénévoles, élus, professionnels) en fonction des besoins identifiés.

L'ACCOMPAGNEMENT EN CHIFFRES

Ces temps d'échanges et de rencontres permettent de créer une synergie et de mettre en lien les acteurs du réseau.



82 rencontres dans les
centres sociaux
Soit 245 heures
Soit 7 338 km



Thématiques abordées :

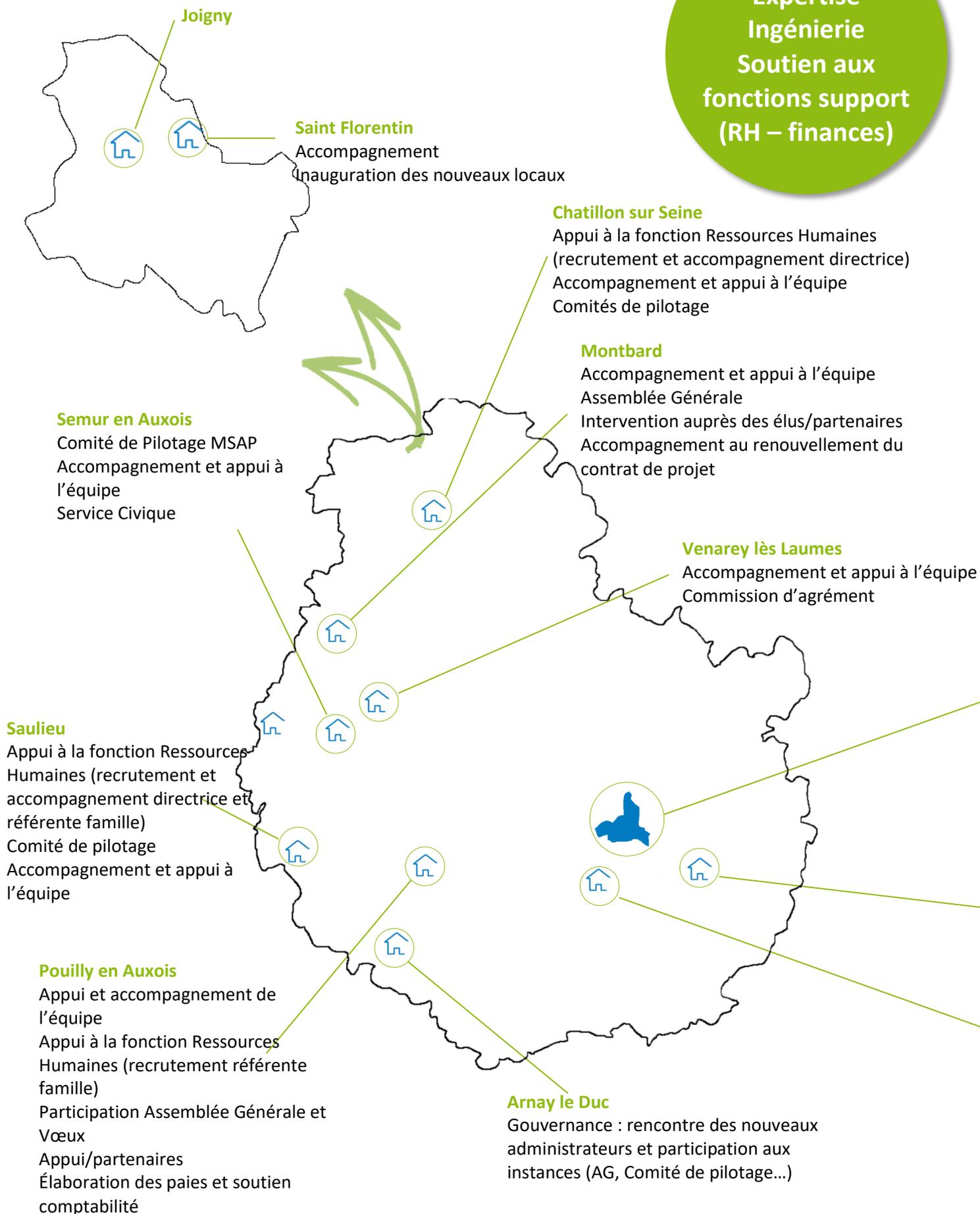
- ↗ Accompagnement au renouvellement du projet social
- ↗ Appui méthodologique
- ↗ Soutien aux équipes
- ↗ Soutien technique et logistique

- ↗ Assemblée Générale,
- ↗ Vœux,
- ↗ Inauguration de nouveaux locaux

- ↗ Rencontres avec les partenaires
- ↗ Rencontres avec les élus

- ↗ Appui aux orientations stratégiques des centres
- ↗ Recrutement (Réfèrent Famille, Directeur)
- ↗ Échanges, prise de hauteur....
- ↗ Expertise sur certaines thématiques

**Appui et soutien
Expertise
Ingénierie
Soutien aux
fonctions support
(RH – finances)**



Plombières lès Dijon

Accompagnement agrément CAF
Accompagnement de l'ensemble de l'équipe
(Temps de formation « Rôles et missions du Centre Social / Les enjeux du renouvellement du contrat de projet)
Accompagnement au renouvellement du contrat de projet

Dijon

- | | | | |
|---|---------------|---|---------------|
|  | Balzac |  | Maison Phare |
|  | Baudelaire |  | Montchapet |
|  | Bourroches |  | Le Tempo |
|  | Cercle Laïque |  | Les Grésilles |

Talant

Commission d'agrément
Diagnostic
Participation AG association des Amis et Usagers de la Turbine

Accompagnement et appui aux administrateurs et auprès des équipes
Appui technique budgétaire
Commissions de recrutement
Accompagnement à l'élaboration du contrat de projet (Animation globale et Animation Collective Famille)
Commissions d'agrément
Comités de pilotage
Vœux

Quetigny

Accompagnement et appui auprès des partenaires
Gouvernance : appui auprès des administrateurs et participation aux instances (AG, comités de pilotage...)
Inauguration des nouveaux locaux

Longvic

Échanges pratiques
Vœux
Relais de dispositif national : Rapport Biennal

Chenôve

Comité de pilotage

Plaine Dijonnaise

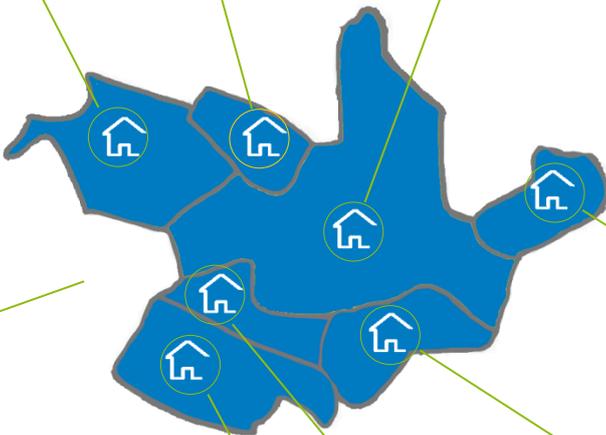
Accompagnement et appui auprès de l'équipe
Comité de pilotage
Échéancier

Marsannay la Côte

Comité de pilotage

Gevrey Chambertin Nuits St Georges

Accompagnement



SERVICES CIVIQUES

Depuis 2010, la Fédération des Centres Sociaux porte l'agrément Service civique, et met à disposition des jeunes en Service Civique dans les Centres Sociaux adhérents



répartis dans



Centres Sociaux

Les jeunes sont suivis par un tuteur dans le centre d'accueil. Florence Mielle rencontre les jeunes en service civique pour leur entrée dans le centre, au minimum une fois au cours de leur service et à la fin pour un bilan.

Les Services civiques en cours en 2018 :

| Centre Social | Mission du jeune | Fin de la mission |
|-------------------|--|-------------------|
| Semur en Auxois | ↻ Contribuer à la prévention de l'isolement des personnes âgées | Avril 2018 |
| Semur en Auxois | ↻ Encourager les habitants à participer à des activités culturelles ou de loisirs | Août 2018 |
| Pouilly en Auxois | ↻ Favoriser le lien social en accompagnant les habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires | Juillet 2018 |
| Arnay le Duc | ↻ Favoriser l'utilisation de l'outil numérique | Septembre 2018 |
| Saulieu | ↻ Favoriser le lien social en accompagnant les habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires | Octobre 2018 |
| Saint Florentin | ↻ Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans les montages d'activités ou de projets | Décembre 2018 |
| Saint Florentin | ↻ Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans les montages d'activités ou de projets | Octobre 2018 |
| Semur en Auxois | ↻ Valoriser la vie du quartier et de ses habitants à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative | Août 2019 |
| Semur en Auxois | ↻ Valoriser la vie du quartier et de ses habitants à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative | Septembre 2019 |
| Semur en Auxois | ↻ Encourager les habitants à participer à des activités culturelles ou de loisirs | Septembre 2019 |

La formation Civique et Citoyenne est obligatoire pour tous les jeunes accueillis en service civique. Elle est mutualisée et organisée par la Fédération Nationale.

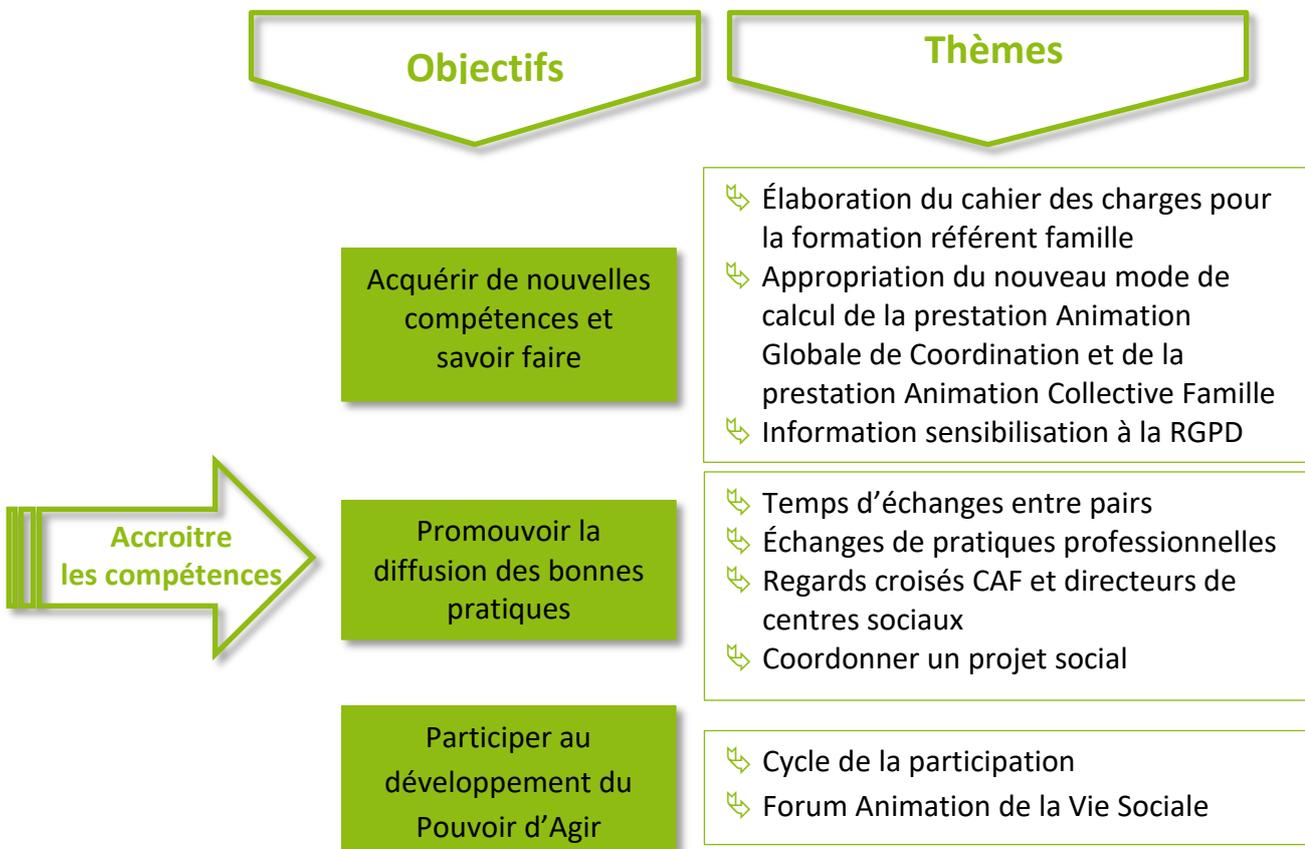
ANIMATIONS ET ÉCHANGES

La Fédération des Centres Sociaux organise tout au long de l'année des temps de rencontres entre les différents acteurs du réseau. Les objectifs de ces temps sont avant tout le partage d'informations, les échanges de pratiques et les réflexions partagées sur des thèmes définis en fonction de l'actualité.

Des séances de travail régulières se déroulent à chaque fois dans un centre différent tant en milieu rural que urbain.

↪ **Directeurs** – 5 journées de travail en 2018, avec en moyenne 13 directeurs :

- ✦ Le 9 Février à Marsannay la Côte – 19 participants
- ✦ Le 30 Mars Dijon Grésilles – 13 participants
- ✦ Le 18 Mai à Vénarey-lès-Laumes – 10 participants
- ✦ Le 21 Septembre à Plombières lès Dijon – 13 participants
- ✦ Le 23 Novembre à Saint Florentin (89) – 8 participants





↳ **Référents Familles** – 4 journées de travail en 2018, avec en moyenne 14 référents familles :

- ✖ Le 5 Mars à Gevrey Chambertin – 19 participants
- ✖ Le 28 Mai Dijon Grésilles – 14 participants
- ✖ Le 24 Septembre à Chenôve – 14 participants
- ✖ Le 17 Décembre à Marsannay la Côte – 10 participants



La fonction de Référent Famille n'est pas si simple à appréhender tant dans les postures que dans les savoir-faire et savoir être. L'année 2018 aura été consacrée notamment à la fonction de coordination attendue par la circulaire CNAF de 2016.

Les 2 principales missions du Référent Famille :

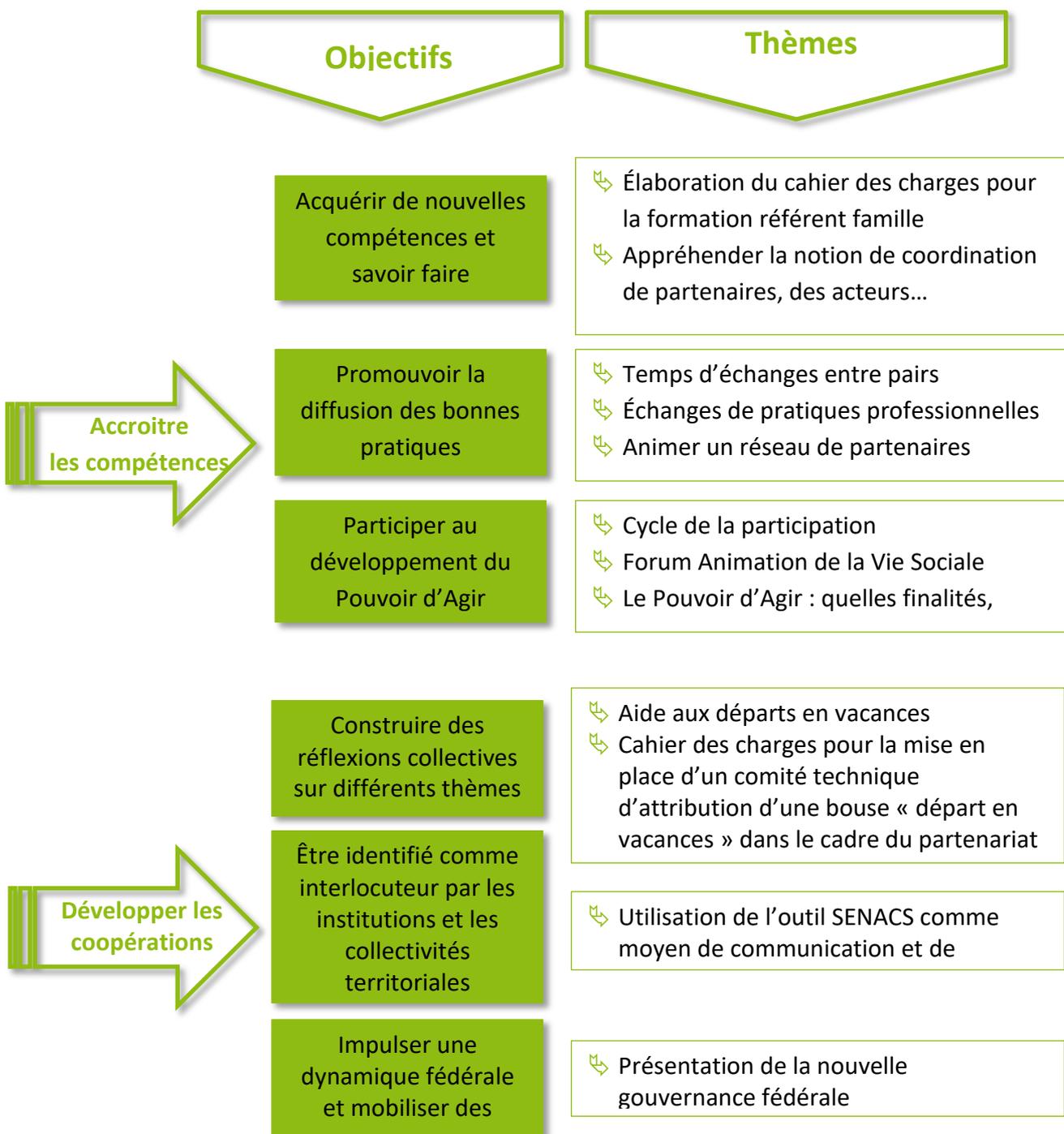
- ↳ **Conduire** le projet famille en adéquation avec le projet social
- ↳ **Faciliter l'articulation**, mettre en synergie et en cohérence les actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Les circulaires CNAF de l'Animation de la Vie Sociale de 2012 et de 2016 précise que le Référent Famille « doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 et consacrer un minimum d'½ ETP à cette mission » cependant être travailleur social ne signifie pas être Référent Famille.

Aussi, le travail d'animation de réseau doit permettre à chacune de s'approprier et développer des compétences relatives à cette fonction.

En effet, le Référent Famille :

- ↻ Met en œuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention
- ↻ Développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.
- ↻ Coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.



Animateurs – 1 journée de travail en 2018, avec 12 animateurs de 7 structures différentes :

- ✕ Objectif : Faire réseau et échanger sur les pratiques



■ Ressource stratégique

La fédération des centres sociaux est l'interlocutrice privilégiée de toutes les institutions partenaires et collectivités. Elle s'inscrit dans une démarche départementale mais aussi locale en fonction des besoins de chaque territoire. Cette dimension prospective permet aux centres sociaux de pouvoir s'adapter aux évolutions territoriales et sociétales en lien avec les politiques publiques.

AVEC LES PARTENAIRES SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE QUALITÉ DES CENTRES SOCIAUX



SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (SDAVS)



Signature du SDAVS entre tous les partenaires le 5 Janvier 2018



L'instance technique du SDAVS se sera réunie seulement 1 fois au cours de cette année. La Convention d'Objectifs de Gestion (COG) 2018 – 2022 entre l'État et les CAF a été signée en juillet 2018 et fixe le cadre pour les 5 prochaines années. La déclinaison du SDAVS doit s'inscrire dans les orientations de la GOG qui a identifié 3 axes :

- ↘ Agir pour le développement du service aux allocataires
 - ✗ Petite Enfance
 - ✗ Enfance
 - ✗ Jeunesse
 - ✗ Animation de la Vie Sociale
- ↘ Garantir l'accès aux droits
- ↘ Mobiliser les personnels et leurs compétences, moderniser le système d'information, optimiser le pilotage et l'évaluation, renforcer les coopérations.



La fédération de par sa mission de veille doit être à l'interface entre la déclinaison des politiques publiques et l'accompagnement des centres sociaux afin que ceux-ci puissent être toujours au plus près des besoins des habitants et dans « les attendus » des partenaires.

SIGNATURE DE LA CHARTE DE QUALITÉ DES CENTRES SOCIAUX

La signature de la Charte de Qualité des Centres Sociaux (également en 2018), vise « à réaffirmer de la part des partenaires, leur convergence d'engagement et de soutien des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale dans leur développement et leurs missions au service des territoires ».



Charte de Qualité des Centres Sociaux

de la Côte-d'Or

Présentation à l'équipe de l'Agence Solidarité de Montbard les rôles et missions d'un centre social et des EVS sur les Territoires auprès du Groupe Ressources ISIC

Ces temps d'échanges permettent l'interconnaissance, de mieux comprendre les enjeux de chaque structure et ainsi de proposer aux habitants un accompagnement, une orientation plus efficiente à leurs besoins.



Des apports, du fait de l'expertise de la fédération, ont permis de mieux cerner les missions et la plus-value d'une Maison de Services au Public quand elle est gérée par un centre social. L'accès aux droits, axe développé dans les centres sociaux est indispensable notamment en milieu rural où souvent la mobilité se révèle être un frein. Cette interconnaissance permet ainsi d'envisager la mise en place d'actions collectives selon les besoins repérés et exprimés par les habitants lors de l'accueil MSAP.

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (PDI)

La Fédération des Centres Sociaux a participé aux différents groupes de travail dans le cadre du Plan Départemental de l'Insertion, elle est actuellement membre de la Commission Locale d'Insertion de la couronne dijonnaise.

Le Programme Départemental d'Insertion 2016/2018 définit :

- ↗ Les grandes orientations en matière de politique départementale d'insertion
- ↗ Les modalités de sa mise en œuvre et son suivi

À travers 2 objectifs :

- ↗ Améliorer l'accompagnement individualisé des publics en insertion en renforçant des parcours fluides et cohérents permettant de lever les freins à l'emploi et en développant des outils de pilotage efficaces.
- ↗ Favoriser l'émergence d'activités d'insertion et d'inclusion innovantes sur l'ensemble du département, en améliorant notamment l'articulation des interventions des acteurs et des politiques sectorielles par la territorialisation.

L'ensemble des Centres Sociaux a contribué à l'état des lieux du département et certains sont membres des Commissions Territoriales d'Insertion (CTI) :

- ✘ Le Centre Social de Montbard avec l'ASF de Montbard pour les thématiques Mobilité et Jeunesse
- ✘ Le Centre Social de Semur en Auxois avec l'ASF de Montbard pour les thématiques Mobilité psychique des publics en insertion et Jeunesse
- ✘ Le Centre Social d'Arnay le Duc avec l'ASF de Beaune (thématiques en cours de définition)
- ✘ Le Centre Social de Longvic avec la CTI Couronne Dijonnaise, autour de la thématique Prise en compte des publics rencontrant des souffrances psychiques.
- ✘ La Fédération des Centres Sociaux avec la CTI Couronne Dijonnaise autour des thématiques :
 - Accompagner les publics aux démarches dématérialisées
 - Favoriser le retour à l'activité professionnelle

INTERVENTION À L'IRTESS DE BOURGOGNE

Notre expertise en termes de démarche participative commence à être reconnue et à 2 reprises (juin et Décembre 2018), l'IRTESS a sollicité la Fédération 21 pour les thématiques suivantes :

- ✘ Travail social, initiatives citoyennes et développement territorial
Quelles pratiques pour le développement social ? compétences, postures, méthodologies...
- ✘ Étudiants DEIS et Master
Démarche participative et pratiques professionnelles



Accroître les compétences du réseau

Élever le niveau de qualification

- Formation des directeurs
- Formation Identité DESJEPS
- Cycle Participation

ELEVER LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Dans un contexte en pleine évolution, la formation des acteurs est essentielle. Les Centres Sociaux, comme toutes les institutions sont confrontés à de nouvelles mutations environnementales, numériques, économiques, institutionnelles qui nécessitent des compétences nouvelles ou renforcées.

■ Formation des directeurs

La circulaire de l'AVS de 2012, précise que la fonction de directeur doit être assurée par une personne ayant une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, de développement local et/ou de l'ingénierie sociale ainsi que des compétences dans les domaines de la conduite de projet, de l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, de la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles ainsi que de la gestion financière et administrative.

La fonction de directeur requiert aussi des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure et sont précisées dans le référentiel métier de la circulaire AVS de 2016.

Les finalités de la fonction de directeur sont les suivantes :

- ↳ Être le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de la structure dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale :
- ↳ Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au «bien vivre ensemble» en favorisant une dynamique collective.
- ↳ Assurer le bon fonctionnement de l'équipement, le management de son équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition.
- ↳ Pilote avec l'instance de gouvernance la démarche politique et stratégique du centre social

23 Directeurs en Côte-d'Or

19 ont le niveau requis

8 ont un niveau I

11 ont un niveau II

5 diplômés en 2018/2019



- ✗ 3 de niveau I (DEIS et CAFDES)
- ✗ 2 de niveau II (DESJEPS)

Les diplômes

Niveau I



Diplôme de manager d'organismes à vocation sociale et culturelle

CAFDES – Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de service d'Intervention Sociale

DEIS – Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale

DESJEPS – Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Supérieure et du Sport

CAFERUIS – Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Niveau II



4 Directeurs doivent entrer en formation

Le DESJEPS Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention "Directeur de structure et de projet" est un diplôme de niveau II.

Cette formation est co-construite par les CEMEA et les Fédérations des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Côte d'Or et de la Nièvre

Structurée en 4 unités capitalisables, la formation vise à fournir et attester les compétences des directeurs :

- ↳ Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- ↳ Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur
- ↳ Être capable de diriger un projet de développement
- ↳ Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité.



85 % des stagiaires de cette cession ont été diplômés

Les Commissions Techniques Pédagogiques

La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or, au titre de l'Union Régionale de Bourgogne participe à ces instances.

Pour rappel, les deux organisations (CEMEA – Union régionale des Centres Sociaux) ont fait le choix de la co-construction du projet.

Les choix pédagogiques retenus reposent sur des valeurs d'éducation populaire où l'implication des acteurs est recherchée. La formation est un levier d'action et de développement des personnes.

Chaque partenaire a donc des missions différentes :

- ↳ Pour les CEMEA : apport de leur maîtrise des processus de formation, une analyse plus globale des réseaux du secteur professionnel

- ✎ Pour la Fédération : connaissance approfondie des besoins des acteurs, des problématiques territoriales et de l'évolution du cadre réglementaire qui régit les Centres Sociaux.

La Commission Technique Pédagogique a pour objectifs :

- ✓ Réguler les temps de formation
- ✓ Échanger sur la dynamique de la promotion
- ✓ Identifier les personnes ressources pour les interventions
- ✓ Assurer le suivi des 4 Unités de Capitalisation

■ Cycle Participation

La participation des habitants constitue l'existence même du projet centre social. Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social.

Vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur quartier, ils deviennent acteurs de leur propre évolution.

Le centre social favorise cette participation et développe la responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien. C'est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants d'un territoire.

La participation des habitants est rendue possible par l'accompagnement des bénévoles et salariés des centres sociaux. En analysant les situations locales des quartiers et en cernant mieux les besoins des habitants, tout le monde est gagnant. Les centres s'investissent selon une politique propre à leur territoire et les habitants se sentent valorisés parce qu'on prend le temps de les écouter et de construire avec eux. Les projets proposés jouent un rôle dans l'émancipation et l'épanouissement de celles et ceux qui y participent..... »

C'est sur ces fondements que c'est construit le cycle sur La Participation.

Au regard de différents constats, échanges, rencontres, il était nécessaire de renforcer/démontrer/valoriser les rôles/fonctions du Centre Social comme un lieu de :

- ✘ transformation sociale
- ✘ citoyenneté

2 axes ont été repérés

↪ À l'interne : pour les membres des équipes des centres :

Les objectifs :

- ✗ pouvoir échanger,
- ✗ partager les expériences,
- ✗ acquérir de nouvelles compétences,
- ✗ identifier des pré requis
- ✗ comprendre les enjeux de cette participation

« Comment on fait pour aller plus loin dans la Participation au sein des Centres Sociaux ? »

↪ À l'externe : pour les élus, habitants, bénévoles :

Les objectifs :

- ✗ comprendre et mesurer la plus-value de la participation des habitants sur les territoires, ce n'est en aucun cas du contre-pouvoir,
- ✗ identifier et comprendre ce Processus de la Participation

« Comment montrer la plus-value de la Participation aux élus mais aussi aux Habitants »

L'intérêt de ce cycle de formation permettrait de :

- ↪ Montrer la plus-value de la Participation des Habitants auprès de l'équipe et des élus
- ↪ Ne pas être juste identifié comme un lieu de services mais devenir un lieu des initiatives pour les Habitants
- ↪ Redéfinir la place et les rôles/missions du Centre Social sur le Territoire
- ↪ Renforcer les connaissances et compétences des acteurs
- ↪ Identifier les différents niveaux de participation

Un comité de pilotage composé de 5 personnes a donc été mis en place. Il s'est réuni de nombreuses fois tout au long de ce cycle.

Le cycle de la Participation s'est donc articulé autour de **3 temps de rencontres** pour les acteurs et d'un **Forum**

■ 22 Septembre 2017 avec les professionnels



- ✗ Agents d'accueil
- ✗ animateurs / animateurs MSAP
- ✗ Référents familles
- ✗ Responsable de services / Coordinateurs
- ✗ Directeurs



Objectifs :

- ✚ Avoir une culture commune
- ✚ Définir la Participation
- ✚ Resituer la Participation au cœur des pratiques des Centres Sociaux / Le Centre social est une pépinière de réflexion citoyenne
- ✚ Avoir des apports théoriques et pratiques : La participation est un cheminement et il faut du temps



Création d'un outil : La Fleur de la Participation co construite à l'échelle départementale

5 Décembre 2017 pour les Bénévoles

Objectifs :

- ✚ partager la notion de Participation et surtout de pouvoir
- ✚ échanger sur leurs expériences et leur parcours « d'Habitant Bénévole »



Les différents supports utilisés ont ainsi permis d'identifier :

- ✚ Le parcours de l'Habitant Bénévole
- ✚ Les différentes formes d'engagement
- ✚ Les difficultés rencontrées
- ✚ Les besoins (accompagnement, formation, communication...)
- ✚ De s'approprier la notion de Participation, notamment par la diffusion du film « Je suis d'accord avec Confucius »



Et de construire un outil commun, en l'occurrence une Fleur des Bénévoles

■ 6 avril 2018 avec les Élus

L'enjeu de cette journée est de permettre la conscientisation d'une démarche participative sur un territoire



Objectif :

- ↪ Comprendre et mesurer la plus-value d'une démarche participative sur les territoires
- ↪ Recenser les approches d'une démarche participative portées par les élus

3 ateliers sous forme de « World Café » ont permis de croiser les approches :

- ✗ Pourquoi utiliser la démarche participative dans le projet de territoire
- ✗ En quoi le Centre Social peut-il être un levier à une démarche participative
- ✗ Quelle est la place des Habitants dans cette démarche



L'intervention de Jo Spiegel (maire de Kingersheim - conseiller communautaire délégué à la transition énergétique et à l'environnement) a également permis d'illustrer de façon très concrète la démarche et la démocratie participative sur la ville Kingersheim

■ Le Forum : 23 Juin 2018

Il s'est articulé à travers différents objectifs :

- ↪ Soutenir les Habitants Bénévoles dans leur dynamique de Participation
- ↪ Valoriser les savoir-faire et la plus-value des Centres Sociaux
- ↪ Promouvoir la richesse et la diversité des projets et des actions
- ↪ Présenter les différents dispositifs (SD AVS – SENACS...)
- ↪ Réunir les acteurs du cycle La Participation
- ↪ Approfondir la notion Participation

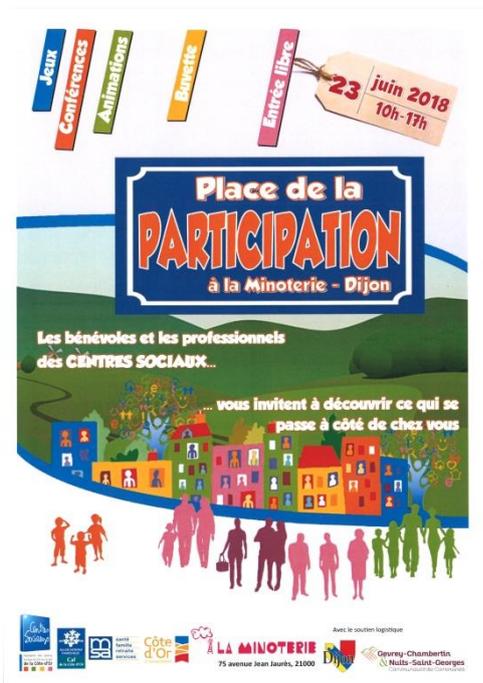
Concrètement,

- ↪ Présenter les chiffres clés des centres sociaux en Côte d'Or, (on prendra appui sur les données SENACS) sous forme d'expo, affiches, kakemono... (supports à affiner)
- ↪ Présenter les différents métiers du Centre Social (Accueil, Référent Famille, animateur...)
- ↪ Mettre en valeur les actions/service d'accès aux droits notamment par les MSAP
- ↪ Valoriser les actions conduites, animées par des Habitants Bénévoles, sur 5 thématiques :

- ✗ Environnement
- ✗ Mixité
- ✗ Culture

- ✗ Solidarité
- ✗ Éducation

LE FORUM EN CHIFFRES...



- × 48 Actions présentées
- × 1 conférence interactive
- × 1 parcours accès aux droits avec les MSAP
- × Données SENACS 2018
- × Rappel des temps de rencontre du cycle de La Participation



Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de veille, La Fédération des Centres Sociaux a proposé des formations, des temps d'échanges aux acteurs des structures et à leurs partenaires en fonction des besoins identifiés sur les territoires.

Les Maisons de Services au Public (MSAP)

La loi NOTRe du 7 août 2015 (Nouvelle Organisation territoriale de la République) crée les Maisons de services au public (MSAP) et ajoute cette compétence à la liste des actions d'intérêt communautaire que peut porter une communauté de communes. Les Maisons de services au public ont été créées pour répondre aux besoins des habitants éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines.

Les Centres Sociaux, structures d'animation de la vie sociale et de proximité sur les territoires, peuvent inscrire ce dispositif dans leurs missions

La MSAP s'inscrit dans le projet d'animation globale par une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics

La MSAP enrichit le projet social car cela permet :

-  D'avoir une expertise des besoins des habitants
-  D'assurer une fonction de veille
-  De favoriser l'accès aux droits
-  De limiter les inégalités territoriales notamment en terme d'accès au numérique
-  De développer des partenariats locaux inédits.
-  De veiller à la mixité des publics fréquentant la Maison de Services Au Public et le Centre Social



Plus-value d'une MSAP dans un Centre Social

| Pour les habitants | Pour la collectivité | Pour le Centre social |
|--|--|--|
| <p>1 lieu unique, plus de lisibilité (facilité pour les habitants : souvent dans le centre social les permanences des institutions et des partenaires sont déjà présentes)</p> | <p>Répondre au mieux aux besoins des habitants Maintien de l'accès aux droits de proximité Réponse globale aux besoins des habitants: conciliant réponse individuelle et réponse collective si besoin Diagnostic et cohérence territoriale (indicateurs territoriaux)</p> | <p>Faire venir un nouveau public dans le centre social - changement de regard Renforcement de la fonction de veille S'inscrit dans le projet global du Centre Contribue à l'animation de la vie sociale sur le territoire Mise en place d'actions collectives suite à l'émergence de nouveaux besoins repérés Faire réseau avec d'autres partenaires 1 même employeur : les 2 personnes travaillent sur le même lieu, facilitateur pour travailler ensemble et échanger (agent d'accueil du Centre Social et animateur MSAP)</p> |

Globalement, les personnes accueillies sont des seniors ou des actifs proche de la retraite

Les thématiques principales

- ↳ Retraite
- ↳ Emploi
- ↳ Logement
- ↳ Santé
- ↳ Les démarches liées à la préfecture (ANTS...)

La plus-value des MSAP portées par les Centres Sociaux se caractérise par la mise en place d'actions collectives de proximité sur le territoire favorisant ainsi le lien social et permettant une information pour un groupe d'habitants ayant des demandes ou besoins communs :

- ↪ Bilan de santé en partenariat avec la CPAM
- ↪ Ateliers informatiques
- ↪ Forum Jeunes
- ↪ Intervention de partenaires pour présenter leurs dispositifs
- ↪ Participation à des temps nationaux : Semaine Bleue

La richesse du réseau :

Des rencontres régulières entre les animatrices MSAP permet d'avoir une approche départementale cohérente avec des spécificités propre à chaque territoire.

L'année 2018 aura permis de :

- ↪ Mutualiser un outil de suivi des personnes accueillies
- ↪ Échanger sur les pratiques
- ↪ Organiser de façon collective les Journées Portes Ouvertes
- ↪ Créer un jeu pour le Forum du 23 Juin 2018
- ↪ D'organiser des formations collectives communes par les partenaires signataires de convention



LES MSAP dans les Centres Sociaux

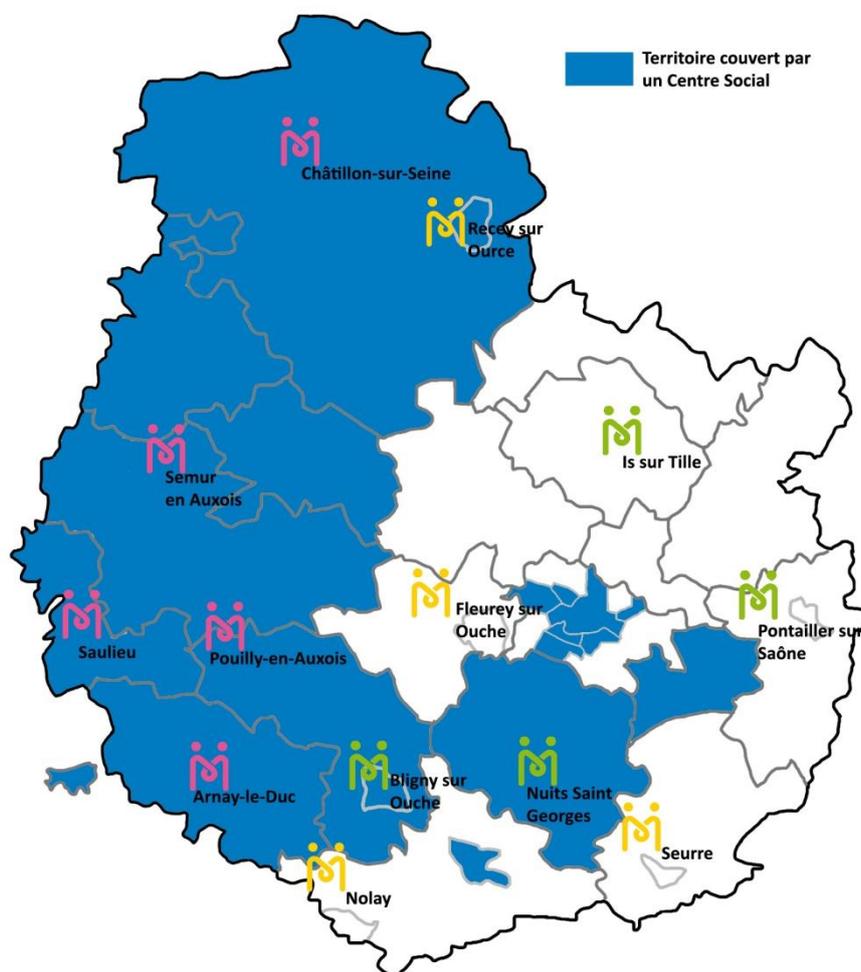
| Ville | Lieu | Mode de Gestion |
|---------------------|---------------|-----------------|
| Arnay le Duc | Centre Social | associatif |
| Chatillon sur Seine | Centre Social | Com Com |
| Pouilly en Auxois | Centre Social | associatif |
| Saulieu | Centre Social | Ville |
| Semur en Auxois | Centre Social | Ville |

Les autres MSAP

| La Poste | Collectivité |
|-------------------|----------------------|
| Fleurey Sur Ouche | Bligny sur Ouche |
| Nolay | Is sur Tille |
| Seurre | Nuits Saint Georges |
| Recey sur Ource | Pontailier sur Saône |



13 Maisons de Service au Public en Côte-d'Or



-  MSAP portée par un Centre Social
-  MSAP portée par une collectivité
-  MSAP portée par La Poste





Développer les coopérations

■ Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales

■ Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales

LES CONVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

👉 Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or

La convention signée en 2018 avec le Conseil Départemental s'appuie sur la poursuite de la mise en œuvre de la Charte de qualité signée entre le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale agricole et notre Fédération.

Dans cette convention, le Conseil Départemental réaffirme son soutien aux réseaux des centres sociaux pour l'année 2018. L'aide globale est maintenue au niveau de la précédente convention (280 000 €) dont 50 000 € pour la Fédération qui s'engage sur plusieurs objectifs :

- ✓ Accompagner les Centres Sociaux dans la création de nouveaux projets
- ✓ Répondre aux besoins de chaque Centre Social sur un plan technique
- ✓ Étendre son périmètre d'action au niveau régional en renforçant les mutualisations de moyens et les articulations possibles avec les autres Fédérations départementales
- ✓ Contribuer à la mise en place des nouvelles orientations de la circulaire CNAF sur l'animation de la vie sociale, notamment dans l'accompagnement des personnels dans la qualification professionnelle.

Acteurs de la vie locale sur les territoires, les Centres Sociaux sont bien souvent les seuls équipements polyvalents de proximité au service des habitants. À ce titre, dans une démarche de développement social local, ils proposent, en association avec l'ensemble des acteurs du territoire, des réponses innovantes et adaptées aux besoins de tous les habitants, tant en termes d'accès aux droits et services que dans l'accompagnement proposé. C'est particulièrement vrai des Centres Sociaux ruraux qui favorisent l'insertion sociale de tous, notamment des publics les plus éloignés des structures de droit commun, au travers d'actions collectives conduites en partenariat avec les équipes des travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Durant l'année 2018, la Fédération a poursuivi sa démarche d'appui aux Centres Sociaux, en vue de l'adaptation de leurs interventions aux mutations de l'environnement social, économique, démographique, environnemental, institutionnel.

Les territoires sont confrontés à de nombreux enjeux de transition, qu'ils soient économiques, environnementaux, démographiques ou numériques.

La Fédération des Centres Sociaux, dans son approche territoriale, accompagne l'ensemble des Centres Sociaux dans leur capacité à s'adapter aux besoins des territoires en lien avec les politiques publiques, mais aussi dans leur mise en œuvre de la mobilisation et participation citoyenne des habitants.

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. **Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien des interventions conçues et conduites par les Centres sociaux dans leur zone géographique.** Son cœur de métier consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets et du «vivre ensemble» en articulation avec les différents partenaires des territoires.

Elle se situe également à l'interface des préoccupations exprimées par les habitants, des réponses formulées par les décideurs institutionnels et des dispositifs initiés par les pouvoirs publics.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or

L'un des éléments fédérateurs des centres sociaux de notre département reste l'agrément CAF ; l'expertise de la Fédération est reconnue, elle est associée à toutes les commissions d'évaluation et à tous les comités de pilotage.

Le Conventionnement avec la CAF est renouvelé régulièrement depuis plus de 10 ans.

Une convention structurelle a été signée en 2018 pour une durée de 3 ans (2018-2020) autour de 2 axes principaux :

-  Développement d'un soutien fédéral aux centres sociaux
 -  Soutenir les fonctions fédérales de base
 -  Appui de la CAF à la fonction fédérale
-  Développement d'un soutien départemental aux centres sociaux / objectifs partagés
 -  Maintenir la qualité de l'intervention des centres sociaux auprès des habitants

**Renforcer le partenariat autour de la vie sociale,
assurer la promotion du projet Centre Social et Espace de Vie Sociale**

La Mutualité Sociale Agricole

Depuis le regroupement des quatre caisses départementales, les relations se situent à un niveau régional. La MSA et les Centres Sociaux entretiennent en Bourgogne des relations de partenariat s'appuyant sur des valeurs fondamentales de référence telles que la solidarité, la promotion et l'autonomie des personnes, la démocratie participative.

S'appuyant sur la convention entre la CCMSA et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, cette convention de partenariat entre la MSA Bourgogne et l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne est structurée autour de 4 axes d'intervention :

- ✓ Axe 1 : Être un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre de la politique d'Action Sociale de la CRMSA de Bourgogne ainsi qu'un appui dans la coordination des différentes politiques institutionnelles
- ✓ Axe 2 : Soutien à la participation active de la population agricole dans la vie sociale et la dynamique locale, en lien avec l'échelon local de la MSA Bourgogne – Accompagner les délégués MSA dans leur fonction de représentation dans les Centres Sociaux
- ✓ Axe 3 : Poursuite du partenariat avec les Centres Sociaux des 4 départements de la Bourgogne
- ✓ Axe 4 : Accompagnement méthodologique des Centres Sociaux engagés dans les dispositifs CCMSA et CRMSAB

Le partenariat entre la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et l'Union Régionale des Centres Sociaux s'inscrit dans les objectifs généraux de la convention nationale, en les adaptant au niveau régional :

- ✓ Développer les politiques territoriales gérontologiques
- ✓ Favoriser la prise en compte des attentes des jeunes et la mise en œuvre des réponses au regard des besoins exprimés
- ✓ Permettre aux familles d'être acteurs de la vie sociale
- ✓ Promouvoir l'animation globale des centres sociaux et la place du développement social territorial
- ✓ Soutenir le développement d'actions et services conçus selon une démarche de développement social local autorisant le maintien dans leur milieu de vie des personnes âgées, la lutte contre leur isolement et la valorisation de leur place dans la société

Ce partenariat se traduit financièrement par un soutien à hauteur de 8 000 € pour l'Union Régionale.

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Une convention est signée chaque année avec la Direction Régionale des Affaires sanitaires et sociales. Elle a pour objet de marquer le soutien du Ministère de l'emploi et de la solidarité aux missions d'intérêt général qu'assume la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Depuis 2010, et suite à la mise en place de la RGPP, cette convention est transférée auprès de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Localement, cette convention de soutien aux fédérations locales des Centres Sociaux est signée entre la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or.

Les objectifs retenus sont :

- ✓ Accompagnement de l'évolution des Centres Sociaux
- ✓ Maillage le plus complet possible du territoire
- ✓ Démarches d'appui et de qualification
 -  Développement de la vie associative
 -  Animation de la réflexion et de la communication
 -  Formation des acteurs bénévoles et professionnels
- ✓ Mobilisation des Centres Sociaux sur des thèmes d'actions prioritaires
- ✓ Mise en pratique de la Charte Fédérale Nationale, adoptée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2000

En 2018, cette convention se traduit par un financement de 10 079 €

FONJEP

La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or dispose d'un ½ poste dans le cadre du quota attribué au réseau des centres sociaux pour les postes d'assistants fédéraux et d'un poste du quota Jeunesse Éducation Populaire. En 2018, ces deux postes ont été renouvelés, l'un pour un montant de 7 107 € et l'autre pour un montant de 3 553,50 €.

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

Une convention de partenariat existe depuis 2007 entre la CNAV et la Fédération Nationale, elle a pour but de renforcer les actions en direction des personnes âgées. La première convention entre la CARSAT et l'Union Régionale des Centres Sociaux a été signée en 2010.

Les Centres Sociaux identifient de plus en plus la question des personnes âgées dans leur projet social d'animation globale. Ce constat s'articule avec l'évolution démographique, les enjeux liés à la santé et les politiques de développement des territoires.

Les principes de partenariat entre la CARSAT et l'Union Régionale visent la construction d'une stratégie commune, inscrite dans la pluri annualité et la cohérence territoriale.



Moderniser nos systèmes d'information et de communication

Rendre visible et identifiable la communication fédérale

- Site Internet
- Newsletters
- Espace Ressources

RENDRE VISIBLE ET IDENTIFIABLE LA COMMUNICATION FEDERALE

En préambule à toute communication, il était nécessaire que la Fédération adopte la charte graphique de la FCSF, utilisant le logo, les couleurs, les pictos et les polices d'écriture de cette charte. Ainsi, rendre visible et identifiable la communication fédérale passe par un visuel commun à tous les Centres Sociaux, et Fédérations.

■ Site Internet

Le site internet de la Fédération propose depuis maintenant quelques temps une nouvelle formule, et suit la charte graphique de la Fédération Nationale.

La page d'accueil, met en valeur les actions menées dans les Centres Sociaux, sous forme de mini reportages, de zooms, de brèves, de diaporamas photos ou de films, et évolue avec les actualités régulières des Centres du département ou de la Fédération.



En 2018, les pages ont tout particulièrement été consacrées aux journées sur le thème de « La Participation, Parlons-en ! » Chaque temps, Professionnels, Habitants Bénévoles ou Élus ont fait l'objet d'un article et d'un diaporama. Une page a également été consacrée au forum de la participation du 23 juin 2018.

Une page est consacrée au réseau, un lien sur chaque centre social y est inséré, le visiteur pourra aisément se connecter sur les sites des centres.

Toutes les newsletters éditées et envoyées au cours de l'année peuvent y être retrouvées.



Le site est également doté d'une page « Les infos du Réseau », espace de communication sur les événements à venir dans les Centres Sociaux du département.

Site internet de la Fédération : www.centres-sociaux-21.fr

■ Newsletters



Relayer l'information auprès des Centres Sociaux et des acteurs locaux nécessitait un outil adapté. La Fédération adresse et diffuse une newsletter tous les trois mois à un large public, acteurs, partenaires, salariés et bénévoles.

Cette newsletter relaie des informations nationales, régionales et départementales, diffuse les appels à projets, rappelle les agendas et transmet des informations du réseau.

En 2018, 3 newsletters ont été diffusées, en Avril, Juillet et Novembre. Chaque Centre Social peut demander à faire diffuser, par ce biais, une information plus spécifique : partage d'évènement, offre d'emploi, formation... cette newsletter se veut relais d'informations de tous les acteurs du réseau.

■ Une page Facebook



En 2018, une page Facebook, au nom de la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or a été ouverte et relaie avec de nombreuses photos le quotidien de la Fédération : on peut y retrouver les directeurs en réunion, notre délégation côte-d'orientale aux JPAG, la dernière assemblée générale, suivre nos administrateurs lors de notre séminaire à la Bergerie de Février dernier, et bien plus encore...

Pour nous suivre, liker notre quotidien, ou tout simplement nous laisser un petit commentaire :

<https://www.facebook.com/FederationCentresSociaux21>



@FederationCentresSociaux21

■ Forum Place de la Participation



Le premier forum de l'Animation de la Vie Sociale, intitulé Place de la Participation a eu lieu à la Minoterie le Samedi 23 Juin 2018.

Un premier visuel, sous forme de Save the Date avait été travaillé, et diffusé à grande échelle, à chaque envoi de courrier ou de mails.

Une affiche, travaillée en étroite collaboration avec le Centre Social La Passerelle de Quetigny, fut diffusée sous forme de flyers plusieurs mois avant le forum, et collée sur tous les feux d'intersections du quartier de la Minoterie avant la manifestation.

Le programme de tous les ateliers, expositions, conférences, entièrement élaboré par le Centre Social La Passerelle de Quetigny était distribué à tous les participants le jour du forum.



Cette manifestation a fait l'objet d'un article dans le journal local « Le Bien Public », qui peut être retrouvé à cette adresse : <https://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2018/06/23/dijon-a-la-decouverte-des-centres-sociaux-de-cote-d-or>, ainsi que d'un article dans le magazine national, « Le Journal de l'Animation ».

■ Des goodies pour une meilleure visibilité



Le cycle sur la participation de 2018 a été l'occasion de valoriser les actions mises en place dans les Centres Sociaux, sur les territoires et de soutenir la place des habitants dans les projets.

Le forum, plus particulièrement, avait comme objectifs de :

- ✗ **Valoriser** les savoir-faire et la plus-value des équipements de l'Animation de la Vie Sociale
- ✗ **Soutenir** la dynamique de participation des habitants
- ✗ **Présenter** les différents dispositifs (SDAVS, SENACS ...)
- ✗ **Promouvoir** la richesse et la diversité des projets et des actions

Et pour ce faire, il fallait également adapter la visibilité de la Fédération des Centres Sociaux, et adopter un outil de communication simple et efficace : les goodies.

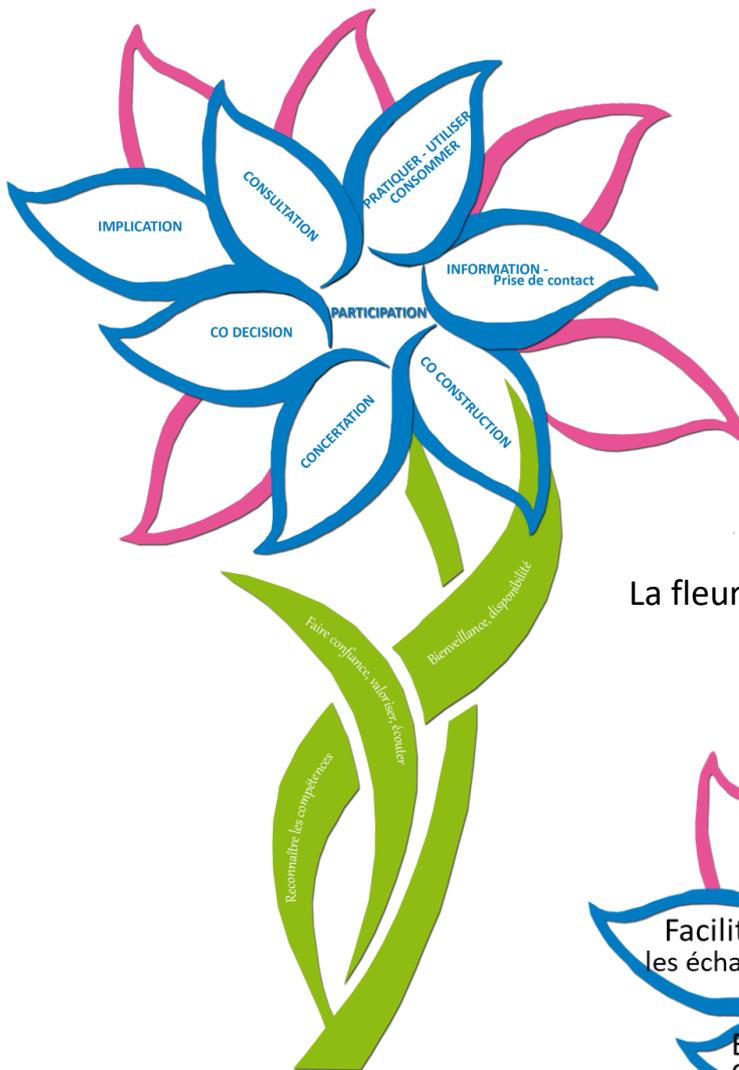
La Fédération a fait le choix d'entreprises locales et respectueuses de l'environnement pour ces objets et impressions.

Ainsi, des marques page, des stylos « Place de la participation », des ecocups et des tours de cou ont été réalisés et distribués tout au long de la manifestation.

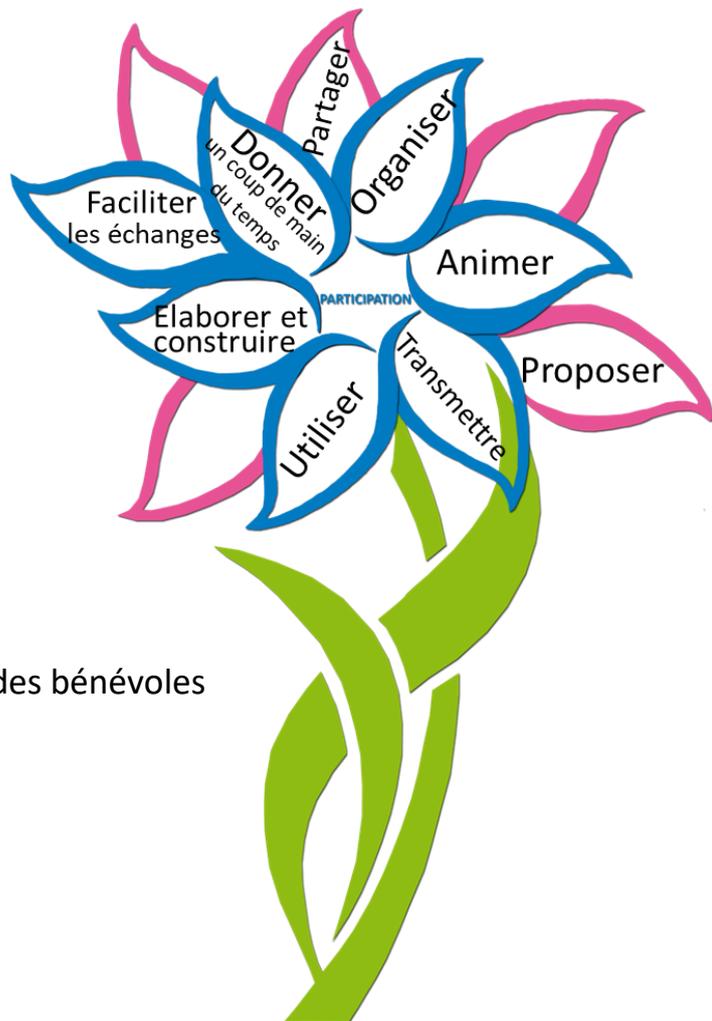


D'autres créations ont été réalisées durant cette année 2018, par un imprimeur semurois : deux oriflammes et deux roll up sont à disposition de tous les centres, à la Fédération, et peuvent servir lors de manifestations, organisations évènementielles ou toute réunion et temps de travail.





La fleur des professionnels



La fleur des bénévoles



Rapport Financier

- Rapport Expert-Comptable
- Compte de Résultat 2018 et Prévisionnel 2019
- Bilan financier 2018
- Résolutions

■ Rapport Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de :

Association FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

qui se caractérisent par les données suivantes :

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Total du bilan : | 148 725,85 € |
| Produits d'exploitation : | 180 109,36 € |
| Résultat net comptable : | 21 572,56 € |

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Talant
Le 24/05/2019

Céline VOLLEREAU
Chef de mission

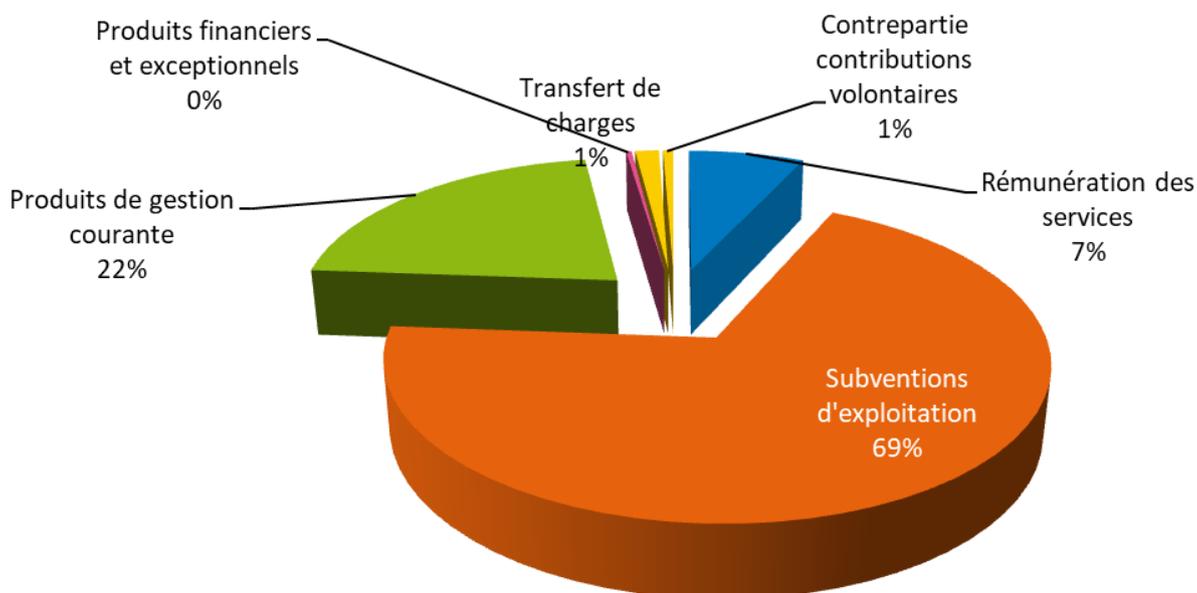
Magali SIGRIST
Expert-comptable diplômé

Compte de Résultat 2018 et Prévisionnel 2019

| Cpte | Libellés | Prévisionnel 2018 | Produits | Prévisionnel 2019 |
|-----------|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| 70 | Rémunération des Services | 13 600,00 € | 12 546,40 € | 8 580,00 € |
| | Participation | | 993,50 € | |
| | Participation Union Régionale | | | |
| | Conseil Régional de Bourgogne - MSA Bourgogne | 9 000,00 € | | |
| | Remboursement de frais | 800,00 € | 685,60 € | 500,00 € |
| | Convention UR BFC - Administratif | | | 4 430,00 € |
| | Convention Pouilly en Auxois | 800,00 € | 774,00 € | 850,00 € |
| | Service Civique | 3 000,00 € | 5 113,32 € | 2 000,00 € |
| | Fosfora | | 4 979,98 € | 800,00 € |
| 74 | Subventions d'exploitation | 109 700,00 € | 125 949,50 € | 127 500,00 € |
| | Subvention CAF Fonctionnement | 15 000,00 € | 25 000,00 € | 25 000,00 € |
| | Subvention Département | 50 000,00 € | 50 000,00 € | 50 000,00 € |
| | Subvention Ville de Dijon | 28 000,00 € | 28 000,00 € | 32 000,00 € |
| | Subvention Minist. des Affaires Sociales | 7 300,00 € | 10 079,00 € | 10 000,00 € |
| | Subvention MSA Forum AVS | | 2 210,00 € | - € |
| | Poste FONJEP Jeunesse et Sports | 6 400,00 € | 7 107,00 € | 7 000,00 € |
| | Poste FONJEP | 3 000,00 € | 3 553,50 € | 3 500,00 € |
| 75 | Produits de gestion courante | 51 000,00 € | 39 061,91 € | 38 000,00 € |
| | Fonds mutualisé | - € | | |
| | Cotisations des Centres Part | 51 000,00 € | 39 061,73 € | 38 000,00 € |
| | Produits divers gestion courante | | 0,18 € | |
| 76 | Produits financiers | 350,00 € | 588,94 € | 350,00 € |
| | Intérêts LIB | 350,00 € | 588,94 € | 350,00 € |
| 77 | Produits exceptionnels | - € | 0,30 € | - € |
| | Produits exceptionnels exercices ant. | | 0,30 € | |
| 79 | Transfert de charges | - € | 2 551,55 € | 800,00 € |
| | Transfert de charges | | 2 551,55 € | 800,00 € |
| 87 | Contrepartie Contrib. volontaires | 1 040,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| | Locaux | 1 040,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| | TOTAL DES PRODUITS | 175 690,00 € | 181 798,60 € | 176 330,00 € |

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS 2018

| Cpte | Libellés | Prévisionnel 2018 | Produits 2018 | Prévisionnel 2019 |
|-------------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 70 | Rémunération des Services | 13 600,00 € | 12 546,40 € | 8 580,00 € |
| 74 | Subventions d'exploitation | 109 700,00 € | 125 949,50 € | 127 500,00 € |
| 75 | Produits de gestion courante | 51 000,00 € | 39 061,91 € | 38 000,00 € |
| 76 | Produits financiers | 350,00 € | 588,94 € | 350,00 € |
| 77 | Produits exceptionnels | | 0,30 € | |
| 79 | Transfert de charges | | 2 551,55 € | 800,00 € |
| 87 | Contrepartie Contrib. volontaires | 1 040,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| TOTAL DES PRODUITS | | 175 690,00 € | 181 798,60 € | 176 330,00 € |
| Résultat de l'exercice | | | 21 572,56 € | |



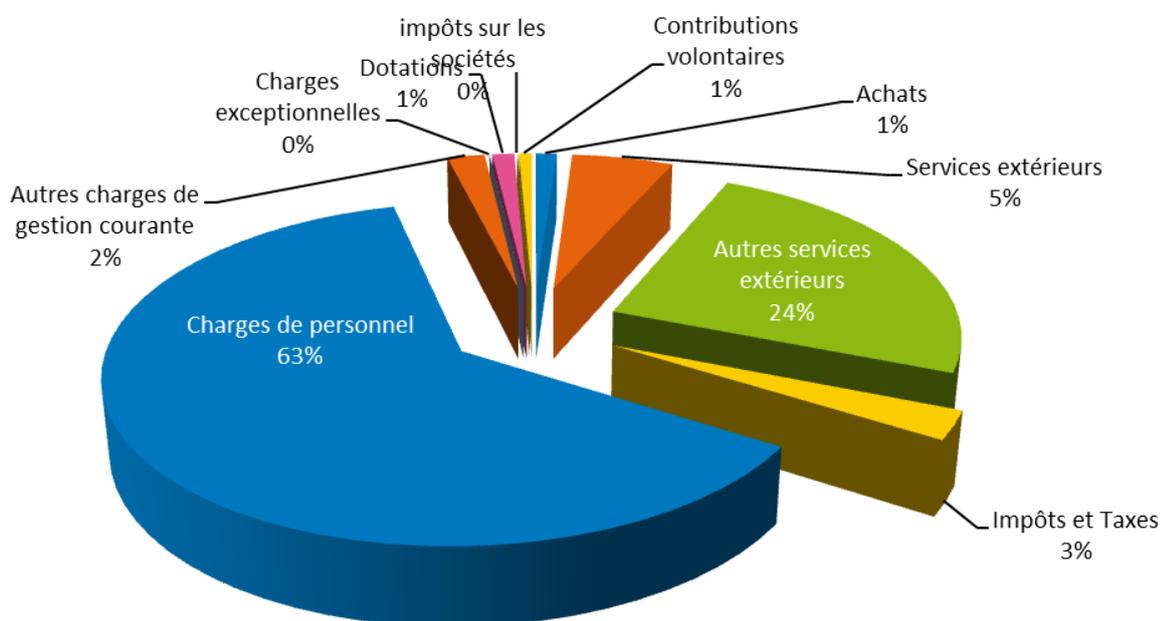
| Cpte | Libellés | Prévisionnel 2018 | Charges | Prévisionnel 2019 |
|-----------|-----------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| 60 | Achats | 2 900,00 € | 1 794,85 € | 2 800,00 € |
| | Alimentation boissons | 1 000,00 € | | 1 200,00 € |
| | Petit équipement | 600,00 € | 650,23 € | 800,00 € |
| | Fournitures administratives | 1 300,00 € | 1 144,62 € | 800,00 € |
| 61 | Services Extérieurs | 10 504,00 € | 8 738,92 € | 11 850,00 € |
| | Location divers | 1 000,00 € | 1 070,93 € | 1 200,00 € |
| | Location matériel | 1 800,00 € | 1 422,04 € | 1 500,00 € |
| | Entretien et réparations | 800,00 € | 66,00 € | 800,00 € |
| | Maintenance | 2 300,00 € | 1 672,80 € | 3 000,00 € |
| | Maintenance photocopieur | 1 500,00 € | 1 628,48 € | 2 000,00 € |
| | Primes d'assurances | 404,00 € | 408,51 € | 350,00 € |
| | Documentation | 1 500,00 € | 894,16 € | 1 000,00 € |
| | Frais séminaires et colloques | 1 200,00 € | 1 576,00 € | 2 000,00 € |
| 62 | Autres Services Extérieurs | 47 786,00 € | 39 217,70 € | 47 980,00 € |
| | Mise à disposition personnel | | 243,00 € | |
| | Honoraires | 1 850,00 € | 1 820,00 € | 1 900,00 € |
| | Prestations diverses | | | 1 000,00 € |
| | FCSF Financement ass. Numérique | 200,00 € | 100,00 € | 120,00 € |
| | Hébergement internet | | 86,26 € | 170,00 € |
| | Publicité, publications | 1 500,00 € | 2 022,84 € | 2 000,00 € |
| | Frais SNCF | 2 200,00 € | 653,60 € | 2 200,00 € |
| | Déplacements du personnel | 2 800,00 € | 1 725,20 € | 2 500,00 € |
| | Autres frais de déplacements | 1 000,00 € | 721,47 € | 1 000,00 € |
| | Déplacements des bénévoles | 900,00 € | 656,57 € | 1 000,00 € |
| | Missions réceptions | 1 800,00 € | 1 598,34 € | 1 200,00 € |
| | Frais postaux | 1 000,00 € | 393,50 € | 600,00 € |
| | Frais de télécommunications | 2 200,00 € | 1 807,43 € | 1 900,00 € |
| | Services bancaires | 36,00 € | 36,00 € | 80,00 € |
| | Cotisations FCSF et FOSFORA | 31 500,00 € | 25 051,49 € | 26 000,00 € |
| | Cotisation UR BFC | | | 4 500,00 € |
| | Adhésion SNAECSSO | 400,00 € | 352,00 € | 360,00 € |
| | Autres adhésions | 400,00 € | 150,00 € | 450,00 € |
| | Formation des bénévoles | - € | 1 800,00 € | 1 000,00 € |
| 63 | Impôts et Taxes | 6 600,00 € | 4 489,34 € | 5 670,00 € |
| | Sacem | - € | 115,34 € | |
| | Formation des salariés | 1 800,00 € | 1 680,00 € | 1 000,00 € |
| | Formation Services Civiques | 3 000,00 € | 1 105,00 € | 3 000,00 € |
| | Uniformation | 1 800,00 € | 1 589,00 € | 1 670,00 € |
| 64 | Charges de Personnel | 102 900,00 € | 99 734,64 € | 104 530,00 € |
| | Rémunération du Personnel | 72 300,00 € | 66 785,26 € | 72 370,00 € |
| | Charges sociales | 30 300,00 € | 32 676,75 € | 31 860,00 € |
| | Médecine du travail | 300,00 € | 272,63 € | 300,00 € |

Charges - Suite

| | | | | |
|--------------------------|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| 65 | Autres charges de gestion courante | - € | 3 234,11 € | - € |
| | Versement Fosfora | | 3 233,98 € | |
| | Charges diverses gestion courante | | 0,13 € | |
| 67 | Charges exceptionnelles | - € | 9,00 € | - € |
| | Charges exceptionnelles diverses | | 9,00 € | |
| 68 | Dotations | 3 960,00 € | 1 896,48 € | 2 400,00 € |
| | Dotation aux amortissements | 460,00 € | 266,48 € | 600,00 € |
| | Dotation provisions pour retraite | 3 500,00 € | 1 630,00 € | 1 800,00 € |
| 69 | Impôts sur les sociétés | - € | 11,00 € | - € |
| | Impôts sur les sociétés | | 11,00 € | |
| 86 | Contributions volontaires | 1 040,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| | Locaux | 1 040,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| TOTAL DES CHARGES | | 175 690,00 € | 160 226,04 € | 176 330,00 € |

COMPTES DE RESULTAT - CHARGES 2018

| Cpte | Libellés | Prévisionnel 2018 | Charges 2018 | Prévisionnel 2019 |
|-------------------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 60 | Achats | 2 900,00 € | 1 794,85 € | 2 800,00 € |
| 61 | Services Extérieurs | 10 504,00 € | 8 738,92 € | 11 850,00 € |
| 62 | Autres Services Extérieurs | 47 786,00 € | 39 217,70 € | 47 980,00 € |
| 63 | Impôts et Taxes | 6 600,00 € | 4 489,34 € | 5 670,00 € |
| 64 | Charges de Personnel | 102 900,00 € | 99 734,64 € | 104 530,00 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | - € | 3 234,11 € | - € |
| 67 | Charges exceptionnelles | - € | 9,00 € | - € |
| 68 | Dotations | 3 960,00 € | 1 896,48 € | 2 400,00 € |
| 69 | Impôts sur les sociétés | - € | 11,00 € | - € |
| 86 | Contributions volontaires | 1 040,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| TOTAL DES CHARGES | | 175 690,00 € | 160 226,04 € | 176 330,00 € |
| Résultat de l'exercice | | | 21 572,56 € | |



TEXTE DES RESOLUTIONS

Présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 Juin 2019

■ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier et le compte-rendu de présentation des comptes du cabinet comptable, approuve dans toutes les parties les dits rapports.

■ Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.
Elle fixe le résultat de l'exercice à un bénéfice de 21 572,56 €

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Résultat de l'exercice : | 21 572,56 € |
| Report à nouveau : | 47 614,49 € |
| Report à nouveau à affecter : | 47 614,49 € |
| Affectation : Réserves statutaires | 47 614,49 € |
| Résultat à affecter : | 21 572,56 € |
| Affectation du résultat : | |
| × Réserves pour projet associatif | 15 000,00 € |
| « Réserves démarche Congrès 2020 » | |
| × Réserves statutaires | 6 572,56 € |

■ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Bureaux et aux Conseils d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

■ Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir le calcul du montant de l'adhésion pour l'année 2019, ainsi que le taux d'appel :

Pilotage + Logistique + Activité (plafonné à 400 000 € d'activité)
x 0,19 % (cotisation plafonnée à 1 300 €)



Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de la Côte-d'Or

Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON

E-mail : centres-sociaux.21@wanadoo.fr

Site Internet : www.centres-sociaux-21.fr

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

Fax : 03 80 54 05 92